CARANTEC
Au cœur de la mer

Le magazine été 2013

CARANTEC
Au cœur de la mer

SOMMAIRE

Infos Mairie 3
Médiathèque / Jardin du forum / Forum des associations / Listes électorales / Recensement militaire / Recrutement / Pack Culture / Honneurs et reconnaissance / Infos pratiques

Tourisme / Animations 4, 5, 6, 7, 8, 9
Dossier de classement / Carantec, station touristique / Objectif plages propres / Plan de rénovation des toilettes publiques / Qualité des eaux de baignade / Callot à pied / Pardon de Callot / Bus estival/ Entre Terre et Mer / Les Soirées Transat / Airs de Fête / Office de Tourisme

Nautisme 10
Club Nautique / Carantec Nautisme / Groupe de plongée

Activités sportives 11
Golf / Tennis

Activités culturelles 12, 13
Musée Maritime / Médiathèque / Les expositions estivales / Cinéma Étoile

Patrimoine 14, 15
La maison du Verger / Le presbytère et le cinéma / Mairie / Ancienne école de Callot / Travaux à l'école primaire / Musée et Cinéma / L'immeuble place de la République / La salle du Kelenn / l'Île Louët

Aménagement de l'espace / Mouillage 16, 17
Le PLU / Les zones de mouillage

Enfance / Jeunesse 18, 19
Jardins des Mer / Centre aéré / Le local Jeunes / Formation Baby-sitting / Voyage au Futuroscope / Atelier Manga

Vie scolaire 20, 21
Rythmes scolaires / École maternelle Les Cormorans / École primaire Les Cormorans / École Saint Joseph / Collège des Deux Baies

Vie associative 22, 23
Gymnastique pour tous / L'Amicale de la boule plombée / JSC Handball / Étoile Sportive carantécoise / Club de Judo / Le Tao du Dragon Celtik / Carantec Culture / Association Artistique de Carantec / Kanerien Sant Karanteg / Jumelage / Club informatique / La Petite Place derrière l'Église / Club de bridge

Action sociale 24
Logement social / Solidarité / ADMR / EHPAD Kerlizou

Travaux / En projet 25
Les projets réalisés dans le cadre du Plan Pluriannuel d'investissement 2010-2014 / Travaux de voirie

Vie pratique 26, 27
Liste des commerces et services divers / État civil

Nouvelles enseignes 27

Directeur de la Publication : Jean-Guy GUÉGUEN
carantec-mairie@wanadoo.fr

Crédit photos : Studio André, GPO, Polo, Loïc Marrec, Hervé Ronné, Guy Schotte, Hervé Mengin, Adrien Hochet, Alexandre Lamoureux, www.exigences.biz.

Conception : Archanges - 02 98 21 71 08 - Ploudaniel

www.ville-carantec.com

ÉDITORIAL

Par Jean-Guy GUÉGUEN

À l'heure où vous ouvrez ce bulletin municipal, la ville a déjà pris ses habitudes d'été : les estivants gagnent les rues et les plages, la circulation s'intensifie, les services publics et les commerces foisonnent de nombreuses sollicitations.
La saisonnalité de la vie à Carantec permet de maintenir un tissu économique très actif, lorsque les estivants rejoignent leurs pénates, la population permanente continue de bénéficier de services équivalents à une ville dont le nombre d'habitants serait proche du double.
Afin de pérenniser et renforcer cet avantage, Carantec doit se doter de moyens humains et matériels capables de répondre en quantité et qualité aux besoins de toutes les populations. Équipements sportifs ou culturels, administratifs ou techniques, éducatifs ou sociaux, réseaux de qualité ou environnement sauvegardé, tout est motif pour donner satisfaction au plus grand nombre.
Si les moyens matériels sont nécessaires pour atteindre cette ambition, la manière de les utiliser fait l'essentiel du résultat. Satisfaire les concitoyens guide l'action des élus et des personnels.
Acteurs précieux et efficaces de la qualité de la vie de notre commune, les associations y tiennent aussi un rôle irremplaçable.
Lorsque l'été arrive, un foisonnement d'activités vient animer la cité. Afficher un dynamisme de tous les instants permet d'exister dans une société marchande où l'offre de séjours est abondante et diversifiée : pour cette raison, nous devons être présents au rendez-vous de l'excellence.
L'excellence se prouve et c'est en ce sens que le dossier de labellisation « station classée de tourisme » est une démarche importante dans le renforcement de la notoriété de Carantec.
Excellence encore, c'est ce qui motive le dossier de certification des eaux de baignade. Les procédures certificatives que connaissent déjà les entreprises sont nécessaires pour créer la confiance, notamment pour les collectivités dont la vitalité repose sur un marché de plus en plus concurrentiel.
Le travail des uns permettant le repos des autres, je souhaite à chacun, un très bel été.

La Grève Blanche en plein été…

Infos Mairie

MÉDIATHÈQUE
L'inauguration de la médiathèque a eu lieu le samedi 6 juillet en présence du préfet M. Jean-Luc Videlaine.

JARDIN DU FORUM
Par une délibération du 22 février dernier, le conseil municipal a donné son accord pour désigner l'espace situé entre l'office du tourisme et la médiathèque « **Jardin du Forum** ».

FORUM DES ASSOCIATIONS
Il se tiendra au Forum le **samedi 7 septembre de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h** et permettra de présenter les activités proposées pour la rentrée 2013-2014.

LISTES ÉLECTORALES
Les nouveaux arrivants dans la commune sont invités à se présenter à la mairie, afin de s'inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Toutes les personnes ayant déménagé à l'intérieur de la commune doivent communiquer leur nouvelle adresse.

Inscriptions avant le 31 décembre 2013

RECENSEMENT MILITAIRE
Les jeunes (filles et garçons) doivent obligatoirement se faire recenser en Mairie dès leurs 16 ans. Une attestation de recensement leur sera délivrée.

RECRUTEMENT

Un nouvel agent de Police Municipale a pris ses fonctions le 1er juin.
Laure TREGUIER, originaire de Plabennec, a rejoint Carantec après 5 ans passés dans la gendarmerie, au peloton d'autoroute à Châteaulin, à la brigade d'Étables-sur-Mer et à la brigade de Guipavas. Durant les mois de juillet et août, elle sera assistée d'une jeune ASVP (agent de surveillance de la voie publique).

PACK CULTURE
Lors de l'inscription sur les listes électorales, un « pack culture » est remis aux nouveaux carantécois.
Il permet de découvrir les activités culturelles proposées et donne droit par famille à une entrée au musée maritime, une inscription à la bibliothèque, une carte d'abonnement au cinéma, une adhésion famille à l'association artistique.

HONNEURS ET RECONNAISSANCE
La médaille de la ville a été remise à M. **Loys LAOUENAN** lors de l'inauguration du salon consacré à la rétrospective de son œuvre.
M. **Yves HERVEOU** s'est vu remettre la médaille des pompiers le 14 avril dernier par le colonel CANDAS.
La médaille de la ville a été remise à M. **Jacques SALAUN**, le 31 mai dernier, comme marque de reconnaissance pour les 40 années passées en qualité de médecin au service des familles carantécoises.

MAIRIE
Place du Général de Gaulle
29260 Carantec
Tél. 02 98 67 00 30 / Fax 02 98 67 07 44
Site Internet : www.ville-carantec.com

Horaires : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h (permanence état-civil).

Infos pratiques **été 2013**

JOURS DE COLLECTE
Ordures ménagères
Mardi matin : Bourg, Pen al Lann, Port.
Mardi après-midi : Campagne.
Collecte sélective : le lundi matin.
Des sacs jaunes seront distribués par Morlaix Communauté les 4 et 7 septembre au Forum.

CONTENEURS ENTERRÉS
Ordures ménagères
Kelenn, rue de Birhakeim, rue de Tourville, rue de Crantock, square du 18 juin, place du Port, rue Bouvet, callot, ateliers municipaux, salle de sport, parking supermarché.
Conteneurs verre
Kelenn, square du 18 juin, rue Bouvet, ateliers municipaux, salle de sport et parking du supermarché.
Pour toutes vos questions concernant la collecte, veuillez contacter le service environnement au : 0800 130 132.

DÉCHÈTERIE DE TAULÉ
Horaires d'été : la déchèterie est ouverte de 9h à 12h et de 14h à 18h. Elle est fermée le mardi et le dimanche.

FEUX DE JARDINS
Par un arrêté préfectoral, ils sont interdits toute l'année. En effet, les déchets verts sont assimilés à des déchets ménagers dont le brûlage est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

NUISANCES SONORES
Tondeuses, débroussailleuses et/ou tout autre engin bruyant (taille-haie, karchers, etc.) peuvent être utilisés en semaine de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

TAILLE DE HAIES
Les débordements de haies sur les voies publiques posent problèmes car ils empêchent le passage normal des véhicules dont les camions de collecte des ordures ménagères dans les rues étroites et le cheminement des piétons. Afin de régler ce problème, le conseil municipal a décidé qu'après information des propriétaires et sous un délai de 3 semaines, la commune ferait intervenir, lorsque cela est nécessaire, une entreprise avec facturation.

Dossier de demande de classement : station classée de tourisme

Depuis la loi du 14 avril 2006 portant diverses dispositions relatives au tourisme, notamment en matière de classement, toutes les actions de la ville, actuellement classée « commune touristique » ont été mises en œuvre pour répondre aux nouveaux critères du classement « Station classée de Tourisme ». Suite à une délibération du conseil municipal du 25 avril 2013 le dossier de demande de classement a été déposé en Préfecture fin mai. Les conditions étant remplies, Carantec devrait obtenir ce classement plus exigeant dans un délai compris entre six mois et un an.

LE DOSSIER DE CLASSEMENT

Le classement **des hébergements** est un élément clé du dossier, puisque 70 % au moins des hébergements doivent être classés. À Carantec, ce critère est largement rempli compte tenu notamment du classement de l'Hôtel de Carantec et l'Hôtel des 2 Baies, du camping des Mouettes et de la Résidence du Golf, qui représentent une importante capacité d'accueil. Ainsi le taux d'hébergement classé est de 78 %.

Les commerces de proximité exigés sont tous présents sur la commune.

Sur quatre thématiques : sport, culture, santé et gastronomie, au moins deux doivent être retenues. Carantec s'est positionnée sur trois d'entre elles : sport culture et gastronomie.

La base nautique, le golf, les tennis et les actions du service jeunesse sont les atouts majeurs et ont permis de démontrer que la station offre tout au long de l'année au moins une activité journalière avec possibilité d'encadrement.

La médiathèque entièrement rénovée et modernisée, **le cinéma et le musée** sont présentés comme les équipements phares de la commune qui permettent de proposer des activités en toute saison. Les concerts et conférences organisés par Carantec Culture viennent également en appui à ce thème.

Le programme de manifestations proposées à l'année et les **soirées transat**, créées à l'initiative de la commune en 2011, dont la mise en œuvre est assurée par l'Office de tourisme, ont permis de justifier une programmation d'animations de qualité avec un temps fort en haute saison.

Concernant les **monuments classés et leurs mises en valeur**, le **Château du Taureau**, dont l'accès est possible à partir de Carantec, et la **Chapelle de Callot** ont été valorisés.

La présence d'un **restaurant affichant deux étoiles au Michelin** a permis de remplir l'un des critères exigés de la thématique gastronomie.

Sur le thème des actions en faveur du **développement durable**, les opérations « **Callot à pied** » et « **Bus estival** » qui favorisent les déplacements doux, et les travaux de mise en accessibilité qui favorisent les cheminements des piétons en toute sécurité ont permis d'être en conformité.

La remise en état de la **maison du gardien de phare de l'Île Louët** est un atout en termes de mise en valeur du patrimoine.

Le nouveau plan de signalisation routière et de signalétique commerciale et d'équipements touristiques est un critère essentiel également, d'autant plus qu'il est accompagné d'une campagne de retrait des panneaux de publicité ou pré-enseigne.

La nouvelle station d'épuration et l'engagement d'une procédure de certification des eaux de baignade permettent de démontrer la mise en œuvre d'actions en faveur d'un environnement protégé et de qualité

Carantec : destination touristique

Qu'ils y vivent ou qu'ils y séjournent une partie de l'année, les carantécois ont tous en commun un attachement quasi-inconditionnel pour leur presqu'île…

Les résidents, les familles, les professionnels ont tous une vision très précise du devenir de notre station et les offices du tourisme, les Maisons du Tourisme, le Département, la Région doivent fédérer une cohabitation d'énergies pour en faire la promotion.

Dans un contexte de régionalisation, de regroupement communal, et dans un monde de communication ultra rapide, facilité par la mondialisation des informations et donc par un choix illimité, **comment et par quels moyens une station peut-elle devenir une destination ?**

Le mode de sélection d'une destination a tellement évolué : le touriste potentiel clique un mot, un nom, une région, et seulement s'il en connaît l'identité, une station. Le touriste choisit la mer ou la campagne, son mode d'hébergement, vérifie son budget de façon instantanée. Il peut vérifier la taille de la commune, visionner les activités proposées, les commerces, les animations, en un mot il peut se confectionner des vacances avant d'arriver dans la station.

En transférant notre compétence touristique à Morlaix Communauté, nous avons fait le choix de **rejoindre un territoire et de mutualiser les moyens de communication**.

Station phare de la baie de Morlaix, Carantec apporte un savoir-faire touristique à la communauté. Destination de tradition familiale, Carantec a su reconnaître son **potentiel touristique**, favoriser ce secteur économique, travailler son offre afin de fidéliser les visiteurs.
Dans un souci d'amélioration de cette offre, des **chantiers de remise en état** (l'Île Louët bien sûr mais aussi les routes, le centre bourg, les toilettes, la signalétique, la préservation de Callot…) ont été les priorités depuis plusieurs années. Les activités se sont professionnalisées, l'offre commerciale et publique est maintenue à l'année. Nous sommes prêts à accueillir les touristes.

Comment travailler sur la promotion de la destination Carantec, dans une lecture de territoire au fort potentiel touristique entre Morlaix ville historique et Roscoff ville de thalasso réputée ? Comment garder notre identité dans un territoire aussi riche et diversifié ? Comment donner envie aux touristes de venir à Carantec découvrir des paysages inoubliables qui sont nos atouts, y séjourner et y revenir ?

Plusieurs pistes : **travailler avec nos voisins** dans un esprit d'ouverture et de reconnaissance, **promouvoir notre belle région** en mettant en avant les destinations phares dont Carantec, **maintenir nos efforts vers l'excellence**, **améliorer la lecture de nos offres** en facilitant les mises en réseaux des acteurs locaux, faire en sorte que Carantec laisse aux visiteurs une **sensation de bonnes vacances**, de **station accueillante**, d'un certain **art de vivre**…

Sensation Bretagne
19 DESTINATIONS MER

Famille Plus
VIVRE ENSEMBLE
DE BELLES EXPÉRIENCES

Objectif **plages propres**

Tenant compte des observations faites par nos visiteurs au cours des dernières saisons estivales ou exprimées en réunion de bilan de saison par les différents acteurs du tourisme de la commune, ***il a été décidé, pour la saison 2013, d'affecter par secteur les équipes chargées de l'entretien des plages afin d'assurer une présence permanente de 7h30 à 16h30 dans les sites les plus fréquentés notamment la plage du Kelenn, la plage de la Grève Blanche et la plage du Clouët.*** Cette nouvelle organisation permet d'ajuster les équipes et le temps passé dans chaque lieu en fonction de la fréquentation très fortement liée à la météo.

EN 2013, OPÉRATIONS PLAGE PROPRES
Objectifs = Zéro mégot, Zéro crotte de chiens, Zéro papier, Zéro débris de verre, Zéro déchet.

La police municipale aura pour mission cet été de veiller particulièrement au respect de ces consignes de propreté qui sont les conditions d'un été réussi et d'une image de marque irréprochable.

PLAN DE RÉNOVATION DES TOILETTES PUBLIQUES

Un plan de rénovation et de mise en accessibilité de toutes les toilettes publiques est en cours.
Au Kelenn, les travaux sont terminés.
Sont programmés, courant 2013 et 2014, les travaux à la Grève Blanche, au bourg, au Clouët et à Callot. Des toilettes autonomes neuves ont été installées sur le parking des tennis de Pen al Lann, au Roch Glas et au Cosmeur
Toute anomalie concernant l'état de propreté des toilettes peut être signalée à l'accueil en Mairie au 02 98 67 00 30.
Un numéro de téléphone à contacter sera indiqué dans chaque lieu.

Qualité des eaux **de baignade**

La procédure de certification de la qualité des eaux de baignade démarre cet été. Un cabinet d'audit interviendra afin de vérifier le respect des actions préconisées. Dans ce cadre, en plus des analyses réalisées par l'ARS (Agence Régionale de Santé) tous les 15 jours environ, des analyses sont commandées par la commune à un laboratoire deux fois par semaine avec une méthode d'analyse rapide qui permet de connaître les résultats sous 24 heures maximum.
Dans le cadre de cette procédure, si une analyse présente un résultat non conforme, la zone de bain est fermée de manière préventive, jusqu'au retour à une analyse normale. Des panneaux d'informations sont placés à l'entrée des plages. Les zones contrôlées sont : le Kelenn, la Grève blanche, le Clouët.
Les analyses portent sur la présence d'E. coli et d'entérocoques.
La provenance de ces sources de pollution est le plus souvent liée à des problèmes de raccordement d'habitations au réseau d'assainissement ou à des problèmes de débordement de fosses septiques. Les contrôles effectués dans le cadre du SPANC, service public d'assainissement non collectif de Morlaix communauté, qui vérifie les installations individuelles d'assainissement permettent progressivement de régler ce type de problème. Ainsi lors du dernier bilan, seule une trentaine de maisons n'étaient totalement pas conformes. Des dispositions ont été prises pour accompagner les propriétaires de maisons dans ce secteur afin d'assurer la mise en conformité de leurs installations.
Une des autres sources de pollution est la présence d'animaux sur les plages, les chiens et les chevaux notamment. C'est pourquoi le passage des chevaux vers Callot à marée basse est désormais interdit car très proche de la zone de bain de la plage de la grève blanche.
Autres sources de pollution, les écoulements d'eaux pluviales en cas de très fortes pluies après des périodes sèches. Dans ce cas, des analyses peuvent être demandées en plus des analyses habituelles.

Un des volets importants de cette procédure concerne l'information du public et la prise en compte de ses observations.
Des observations sont possibles en mairie, au poste de secours du Kelenn, sur le site internet de la mairie.
Des cahiers sont ouverts à cet effet.
Un contact téléphonique au **02 98 67 00 30** est également possible et permet une intervention rapide des services en cas d'anomalies constatées.

DÉMARCHE QUALITÉ EAUX DE BAIGNADE

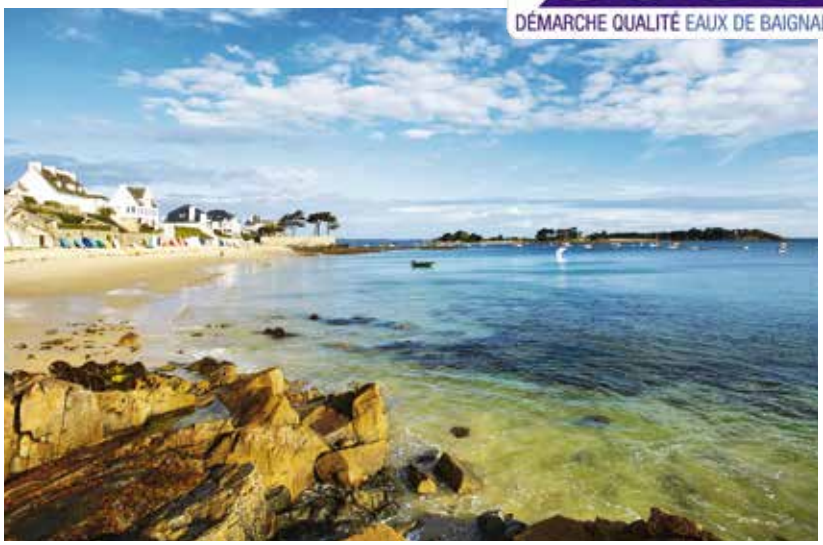

Infos

Zone de bain surveillée au Kelenn
Le poste de secours de la plage du Kelenn est ouvert en juillet et en août de 12h à 19h.
Tel. 02 98 67 02 29
Un fauteuil hippocampe est mis à disposition des personnes à mobilité réduite.

Un environnement **à préserver**

Les opérations Callot à pied et Bus estival favorisent les déplacements doux et font désormais partie du paysage estival.

Callot **à pied**

L'opération Callot à pied est reconduite en 2013. Désormais la question se pose d'allonger les périodes de l'opération considérant le niveau de fréquentation élevé en période de vacances scolaires et de grandes marées ou dès que la météo incite à la balade…

En raison du besoin de sécuriser la route submersible, une réflexion est en cours pour examiner les conditions de mise en place de l'opération en dehors de la période de très haute saison.

Le statut d'espace protégé classé de l'île pourrait aussi justifier à terme que le passage des véhicules ne soit plus autorisé qu'aux habitants de l'île et pour utilité de service.

Rappel : en toute saison le stationnement des véhicules sur l'estran ou sur les dunes est strictement interdit.

PARDON DE CALLOT LE 11 AOÛT

Pour le pardon de Callot un bus est mis en place pour permettre aux personnes âgées ou qui rencontrent des difficultés pour se déplacer d'aller jusqu'à l'île en bus. Inscriptions obligatoires en mairie.

Bus **estival**

Le succès remporté par l'opération Bus estival conduit chaque année à adapter le service. Plus de 23 500 passagers ont emprunté les navettes l'an dernier.

Ainsi pour 2013 afin de permettre aux automobilistes garés sur le parking du collège ou aux habitants de ce quartier en provenance du port d'arriver plus vite un nouvel arrêt a été créé au rond-point du Poullou. De nouvelles demandes d'arrêts sont suggérées régulièrement.

En fonction de la fréquentation, et des demandes, la mise en place de 2 circuits pourrait être envisagée à terme.

En effet dans le fonctionnement actuel il semble difficile de desservir de nouveaux arrêts sur le circuit ou de nouveaux secteurs sans allonger les durées d'attente entre deux navettes ce qui pose problème, car la fréquence d'une navette toutes les 15 minutes est un service qu'il est souhaitable de maintenir.

En tout état de cause ce service qui évite aux utilisateurs de se déplacer en voiture permet de faciliter la circulation en très haute saison et réduit les problèmes de stationnement

Un cahier d'observation est à disposition des usagers en Mairie.

Le coût total de ce service de l'ordre de 30 000 € par an, gratuit pour l'usager, est partagé entre la commune et Morlaix communauté.

Entre **Terre et Mer**

Pour cette édition 2013, Carantec situé au cœur de la fête a pris part à cet événement reconduit pour la seconde fois au niveau du territoire de la baie de Morlaix.

Carantec a accueilli comme en 2011 la belle plaisance et les bateaux de construction classique, notamment ceux qui ont un lien historique avec les chantiers navals de Carantec : cotres, cormorans, cat-boats. En fin d'après-midi, le rendez-vous des flotilles et des équipages était organisé au port. Dans la journée, entre terre et mer, le long des sentiers côtiers, les bateaux navigant dans la baie ont assuré le spectacle. Le Musée maritime et ses expositions, dont celle consacrée aux bateaux participant à cette deuxième édition de Terre et Mer ainsi que le cinéma et sa programmation spéciale « *Terre et Mer* » ont contribué à l'animation de la manifestation. Le samedi, en soirée, au son de la Fanfare, des chants de marins et du concert des *Sonerien Du*, le repas des équipages ouvert au public et clôturé par un feu d'artifice a réuni un large public.

ENTRE TERRE & MER
BAIE DE MORLAIX 2013
LES PAYSANS INVITENT LES MARINS

La ville de Carantec remercie l'organisation Terre et Mer et les associations qui ont participé à l'événement.

Carantec, station vacances animée !

L'obtention du label station classée de tourisme est conditionnée par la mise en œuvre de programme d'animations et l'organisation ou la participation à un événement annuel ou biennal. Les « soirées transat : un jour une animation » et le festival « Entre Terre et Mer » organisé au niveau du territoire tous les 2 ans ont été valorisés dans ce cadre.

LES SOIRÉES TRANSAT : UN JOUR, UNE ANIMATION

La 4ème édition des Soirées Transat, le festival de l'été à Carantec, sera ouverte du jeudi 11 juillet au jeudi 22 août.

- ***Chaque LUNDI*** : installez-vous pour **« Un conte sur un transat »** à 19h, dans le Jardin du Verger.
- ***Chaque MARDI*** : vibrez aux rythmes de **soirées-concerts, théâtre ou de spectacles magiques**. Nous vous donnons rendez-vous dans le Jardin du Verger le 16 juillet avec du théâtre d'impro, le 23 juillet avec Mesparrow, le 30 juillet avec Pavan Takin, le 6 août aux Rhu Land avec la fanfare Patte à caisse, le 13 août avec Oktopus Kafé ou encore le 20 août avec le Kabarê Solex de la Cie Dérézo.
- ***Chaque MERCREDI*** : un rendez-vous hebdomadaire à 19h attendra les **sportifs amateurs de beach-volley, beach soccer, sandball et d'ultimate** sur la plage du Kelenn. L'occasion sera donnée les mercredis 24 juillet et 7 août à 17h de s'initier au **street golf** et Côté mer **des joutes nautiques** sont organisées les mercredis 24 juillet et 21 août.
- ***Chaque JEUDI*** : enfin, c'est une tradition, **les spectacles de Place aux Mômes** réjouiront les plus jeunes (et leurs parents !) à 18h30 dans le Jardin du Verger.

Infos

Tout le programme de l'été dans le livret intérieur. Retrouvez le aussi sur www.sortiramorlaix.com et sur le site de la ville de Carantec.

AIRS DE FÊTE

L'association Airs de Fête prépare de nouvelles manifestations ensoleillées pour la saison 2013.

- **Le 4 juillet, les belles voitures américaines ont défilé dans le bourg** et au Kelenn,
- **Pour le 13 juillet, le feu d'artifice au Kelenn sera suivi d'un bal** sur la place de l'église !
- Le « fameux » **thon grillé est programmé le samedi 27 juillet au Kelenn** avec l'excellent groupe de chanteurs « Les Marins d'Iroise » dont la réputation n'est plus à faire…
- **Le 14 août une descente aux lampions**, se fera direction le port où un feu d'artifice clôturera cette soirée.

Airs de Fête remercie Abâbord pour les vareuses. Si vous désirez nous rejoindre comme bénévole, n'hésitez pas, les portes sont grandes ouvertes…

L'Association Étoile sportive carantécoise organise une fête Moules Frites/Chants de Marins le samedi 10 août à 19h, dans l'espace André Jacq, au Forum.

L'Office de **tourisme**

L'équipe de l'Office de tourisme, composée de Sandrine et Élodie, présentes à l'année, et de Pauline et Marianne, en renfort pour la saison, se tiennent à votre disposition pour vous accueillir et vous conseiller du lundi au samedi de 9h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Contact

Office de tourisme - 4 rue Pasteur
Tél. 02 98 67 00 43
Courriel : carantec@tourisme.morlaix.fr
Ouverture 7J/7 en été.

UN AFFICHAGE DES DISPONIBILITÉS DES HÉBERGEMENTS À LA NUITÉE

Depuis l'an dernier, chaque soir au moment de sa fermeture l'Office de tourisme affiche un tableau des disponibilités des hébergements à la nuitée (hôtels, chambres d'hôtes, campings).
Celui-ci permet aux visiteurs arrivant tardivement sur la commune de trouver facilement un toit pour la nuit ! Cet affichage des disponibilités est également effectif toute l'année pour les locations de meublés sur le site Internet de la Maison du Tourisme www.tourisme-morlaix.fr.

BORNE WIFI

L'office de tourisme est équipé d'une borne WiFi « TouristoBox » permettant aux visiteurs d'accéder gratuitement au réseau Internet par leur smartphone ou leur ordinateur portable personnel.

UN BABY-SITTER POUR VOS ENFANTS !

Une liste de baby-sitters actualisée chaque année est disponible gratuitement à l'office de tourisme.

UNE PROMOTION TOURISTIQUE 24H/24

Une idée pour mieux découvrir le territoire !
Grâce à cet accès wifi, à toute heure, même quand l'office est fermé, le visiteur peut accéder aux sites www.tourisme.morlaix.fr et www.sortiramorlaix.com qui répertorient les paysages, sites patrimoniaux, commerces, activités, lieux à visiter, événements du moment

CABINES DE PLAGE

Cabines de plage à louer, plage du Kelenn.
41 € la semaine / 69 € la quinzaine / 103 € le mois.

UN SERVICE DE BILLETTERIE

Est ouvert au public pour les balades nautiques, les excursions en mer, les musées, les visites guidées, Oceanopolis, etc.
Nouveauté : une billetterie pour les excursions au Château du Taureau est désormais en place à l'Office de tourisme.

LOCATION DE VÉLOS

Des modèles de vélos sont disponibles, pour adultes et pour enfants :

- vélos de ville (5 € / heure),
- VTT (vélos tous terrains mixtes) / (3 € / heure),
- VTC (vélos tous chemins mixtes) / (5 € / heure),
- VAE (vélos à assistance électrique) / (8 € / heure),
- portes-bébés (3 € / heure),
- remorques enfants (5 € / heure).

Les tarifs sont dégressifs pour 2 heures, à la demi-journée, les 3 jours et la semaine.

LES POTS GOURMANDS DE L'OFFICE DE TOURISME

Chaque lundi, en attendant l'heure du conte, l'Office de tourisme accueille les estivants autour d'un buffet de gourmandises locales offertes par ses partenaires restaurateurs et commerçants.
Nouveauté cette année, un petit tirage au sort effectué sur place permettra aux visiteurs présents de remporter des lots offerts par les partenaires de l'office de tourisme.
Du lundi 15 juillet au lundi 19 août, à 18h, dans le Jardin du forum.

UNE BELLE VITRINE DE PROMOTION DE LA STATION L'Île Louët

Cette année encore les sollicitations par la presse nationale auprès de l'office de tourisme notamment via le réseau Sensation Bretagne ont été nombreuses : France 2, BFM TV, L'Express, Télérama, Le Point, 100 % Mag sur M6.

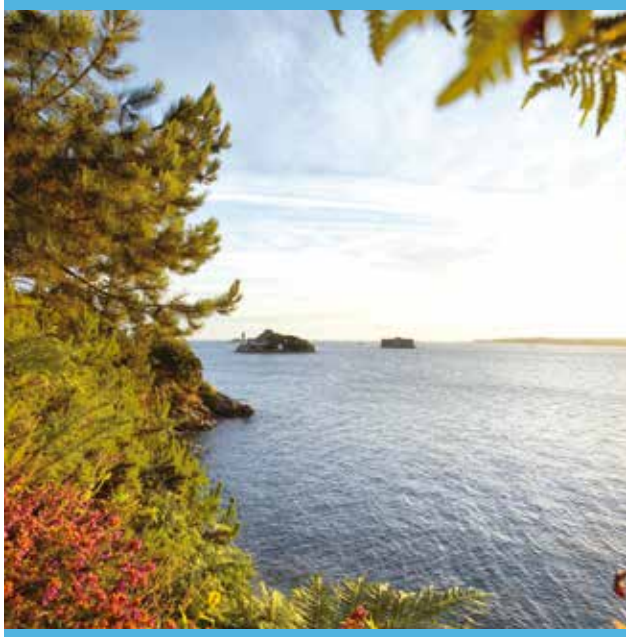

Club **nautique**

De nombreux événements nautiques sont proposés aux amateurs de nautisme cette année 2013.

Début juin, l'actualité s'est tournée vers la **Solitaire du Figaro** à laquelle ont participé **Jérémie Beyou**, **Gilles Le Baud** et **Armel Le Cléac'h** ; le point d'orgue est l'étape de Roscoff du 15 au 20 juin. Cela a été passionnant !

À la fin du mois de Juin, **Terre et Mer** a, à nouveau, offert du Grand Spectacle. Les bénévoles du CNC se sont investis dans l'organisation nautique de Terre et Mer.

Aux évolutions de cette belle plaisance, s'est ajoutée « la régate des 36 étoiles » : les chefs étoilés ont navigué à bord de nos caravelles.

La remontée de la Penzé le samedi 6 juillet a ouvert la série des « **régates de l'été 2013** ». Un temps fort est proposé au mois d'**août** aux **séries traditionnelles** du 10 au 18.

Les régates du Château les 10 et 11, manifestation qui rencontre toujours un grand succès. Une innovation lors de la seconde journée : le dimanche 11 au matin place « **aux Sirènes de la Baie** » en Caravelles et à « **une mini-Coupe des Corsaires** » à l'attention des Cormorans et Cat Boats. Cette matinée humoristique et festive se terminera autour d'un buffet proposé aux régatiers lors de la proclamation des résultats.

Les 15 et 16 août les **Régates traditionnelles** qui précèdent le **Tour de Callot** le samedi 17 et le dimanche 18 août.

La remontée de la rivière de Morlaix le samedi 7 septembre permettra de naviguer de Locquénolé à Morlaix et aux spectateurs et amateurs de photographies de se régaler.

L'actualité récente est celle de **Bruno Jourdren** qui a obtenu sa seconde médaille d'Or après celle d'Hyères lors de la semaine internationale Olympique à Medemblick en Hollande du 12 au 25 mai.

Nos jeunes régatiers ont brillamment porté les Couleurs du Club.

Joseph Cloarec participera au Championnat de France Optimist cet été. Une de ses dernières courses en Optimist. Joseph et Thomas Jourdren ont le projet de naviguer en double en 420 dès septembre. Nathan Sassy se tourne vers le Laser et rejoint Adrien Panis dans la série. Trois jeunes coureurs : Mathieu le Cléac'h, Edgar le Brigant et Adrien Kervagoret rejoignent le CNC et participeront aux entraînements et régates D3 en Optimist.

Vers 2014, le retour des Corsaires à Carantec du 3 au 8 août est prévu à l'occasion du National 2014.

Carantec **Nautisme**

Vous propose :

- Des **balades nautiques et de la location de kayaks de mer** ouverts pour une découverte et une entrée en douceur dans les activités nautiques.
- Des **cours particuliers pour des baptêmes et de l'accompagnement individualisé**.
- Des **stages collectifs d'initiation et de perfectionnement** pour des apprentissages techniques et sportifs.
- De la **location de dériveur, catamaran et planche à voile** pour les initiés au cœur de la baie de Morlaix,

Carantec Nautisme vous propose un panel complet d'activités que nous saurons adapter à vos envies.

Contact

Plage du Kelenn
Tél. 02 98 67 01 12 ou 06 60 26 27 27 (location)

Groupe de **plongée**

Ouvert tous les jours pendant l'été.

- Baptême de plongée
- Stages niveau 1 et 2
- Plongées d'explorations

Informations

Base nautique du Kelenn
Tel. 02 98 67 95 37
ou secrétariat ACN au 02 98 67 01 12
Site web : www.carantec.org

Golf

Inscrit dans le site exceptionnel de la Baie de Morlaix, protégé des vents dominants, le golf de Carantec bénéficie d'un cadre privilégié de bord de mer.
Toute l'équipe vous y accueille tout au long de l'année, quel que soit votre niveau. Une école de golf pour les juniors, un enseignement individuel ou collectif pour les adultes pour apprendre ou se perfectionner et un club-house pour se détendre.

Infos et contact

Tel. 02 98 67 09 14
Site web : www.carantec-golf.com (en construction)
Ouverture de Mars à Octobre inclus : tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h sauf le dimanche de compétition de 8h30 à 14h30 et de 15h30 à 20h.
Juillet et Août : sans interruption de 8h à 20h.
Novembre - Décembre - Janvier - Février : tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h sauf le mardi de 13h30 à 18h.

DES TRAVAUX PROGRAMMÉS AU GOLF

Le golf a ouvert ses portes au public, il y a 20 ans en 1993. Aujourd'hui, des **travaux de rénovation** sont envisagés sur trois trous qui présentent des problèmes en cas de fortes pluies.
Le coût de remise en état est estimé à 130 000 €.
Par ailleurs, la SEM, chargée de la gestion du golf souhaite transformer le terrain situé près de la Résidence du golf, dont elle est propriétaire en **pitch and put.** Le coût restant à financer serait de l'ordre de 300 000 €.
La réalisation de ces investissements par la SEM (Société d'Économie Mixte) suppose une augmentation de capital et un recours à l'emprunt.
Les différents actionnaires de la SEM, dont Morlaix Communauté, la ville de Carantec, le Pays Léonard, et les actionnaires privés doivent se prononcer courant juillet à ce sujet.

Tennis

Tournoi d'été Tournoi de Pen-al-Lann du 7 au 18 août.
Dans un cadre magnifique niché à l'ombre des pins, le tournoi de Pen-al-Lann aura lieu du 7 au 18 août (entrée libre pour les spectateurs). Doté de 3 400 € de prix, ce tournoi de première catégorie est ouvert aux jeunes (poussins-benjamins-minimes-cadets-juniors), aux hommes (35-45-60 ans) et aux femmes (35-50-60 ans), ainsi qu'aux doubles hommes et doubles mixtes. Juges-arbitres : Patrick Bernard et Loïc Gloaguen.

Inscriptions, location et tarifs

Jusqu'au 8 octobre 2013.
BP 50 - 29660 Carantec
Tél. 02 98 78 32 42
Courriel : tennis.carantec@gmail.com.
L'an passé, 300 joueurs avaient pris part à la compétition.
Cet été, les courts de tennis sont ouverts à la location : à Pen-al-Lann (3 en terre battue, dont 1 couvert, et 2 en dur) et au Ménéyer (3 en dur, dont 1 couvert).
À Pen-al-Lann, une permanence est ouverte tous les jours (7J/7) du 1er juillet au 31 août, de 10h à 12h et de 14h à 19h
Tél. 02 98 78 32 42
Tarif : 12 € l'heure / 50 €, 5h / 90 €, 10h.
Possibilité de stage et de cours dispensés par deux professeurs titulaires du brevet d'État.
Pierre Jestin au 06 66 08 24 03
Stéphane Villloup au 06 16 66 12 09

Présidé par Jacques Chanteau, le Tennis club des Deux-Baies compte un peu plus de 140 licenciés.
Cette année, le club a engagé neuf équipes en championnat : deux en 9-10 ans (garçons et filles), trois en 11-12 ans (deux en filles et une en garçon), une en 15-16 ans (garçons) et trois en seniors (hommes). À noter la belle année des 15-16 ans qui ont terminé premiers de leur groupe lors de la phase automnale. Quant aux trois équipes seniors, elles se sont maintenues dans leur division respective : division 2 (D2), D3 et D4. À noter qu'à Pen-al-Lann, les trois courts en terre battue ont été récemment restaurés, tandis qu'un club-house devrait être réalisé dans les prochains mois.

À la demande des dirigeants du club il a été décidé de reporter les travaux de réalisation du vestiaire au tennis de Pen al Lann. Une solution temporaire est mise en place pour l'été.

Musée **Maritime**

Cet hiver, les bénévoles du Musée Maritime ont travaillé sur deux expositions temporaires qu'ils présentent au premier étage du Musée pour la saison 2013.

LE NAUFRAGE DE L'ABOUKIR BAY

Ce cap-hornier Anglais de type trois-mâts barque a sombré à l'entrée de la baie de Morlaix en novembre 1893 lors de la plus terrible et la plus longue tempête qu'on ait vue de mémoire d'hommes dans ces parages. 19 corps seront retrouvés et inhumés au cimetière de Carantec. Un monument à la mémoire de ces marins nous rappelle ce drame, il est écrit sur le socle : « *À la mémoire du Capitaine John S. WAKEHAM de Brixham, Angleterre, et des 18 marins formant l'équipage de l'Aboukir Bay, perdu corps et biens en vue de Carantec le 19 novembre 1893* ».

RÉTROSPECTIVE DE LA CONSTRUCTION DES *CORMORANS*

En 1922, M. Raillard architecte naval dessina le premier bateau ancêtre des Cormorans d'aujourd'hui d'après les plans de bateaux de pêche.

Ce bateau fut construit par le chantier *Casenave* en 1924, nous exposons sur des panneaux, l'histoire de ce bateau que nous voyons encore aujourd'hui régater arborant sur la voile son emblème : un Cormoran.
Cette année, le Musée a adopté un nouveau graphisme grâce à la participation bénévole de Violaine Vart, Directrice de l'agence de communication Exigences. C'est un grand pas pour notre petit Musée.
Ouverture deuxième quinzaine de juin, juillet, août et première quinzaine de septembre.

Médiathèque

Le début d'année est placé sous le signe de la nouveauté. Vous êtes de plus en plus nombreux à venir emprunter des livres des CD ou des DVD, certains viennent aussi lire des magazines ou consulter Internet.
Depuis sa réouverture, 300 nouveaux abonnés se sont inscrits à la médiathèque portant le nombre d'abonnés à 1200, un chiffre bien supérieur à la moyenne nationale des inscrits en bibliothèque…
450 DVD pour petits et grands peuvent être empruntés. La sélection est la plus vaste possible et tous les goûts et les genres cinématographiques sont représentés, des grands classiques aux films d'action en passant par les comédies ou les films documentaires.
Durant un mois, la médiathèque a vécu à l'heure japonaise **une belle exposition sur le thème du manga** avec les personnages des studios Ghibli ou les mangakas les plus réputés ont investi l'espace. Les ateliers manga organisés avec le Local Jeune ont connu un beau succès.
Tous les mois, les petites oreilles viennent écouter les petites histoires et comptines proposées aux bébés lecteurs et ce moment est apprécié par tous. À la rentrée 2013, de nouvelles animations et de nouveaux rendez-vous se mettront en place afin de faire de ce bel espace un lieu de rencontres et de découvertes.

Pour les vacances, nous vous proposons nos « coups de cœur » :
- ***Profanes*** de Jeanne BENAMEUR chez Actes Sud
- ***Ce que je peux te dire d'elles*** d'Anne ICART chez Robert Laffont
- ***Je suis à l'est*** de Josef SCHOVANEC chez Plon
- ***Le braconnier du lac perdu*** de Peter MAY chez le Rouergue
- ***La déesse des petites victoires*** de Yannick GRANNEC chez Anne Carrière

Infos

Du 1er au juillet au 31 août, la médiathèque est ouverte du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 17h à 18h30.
Des abonnements hebdomadaires sont possibles.

Les expositions estivales

EXPOSITION ROBERT PRISER « LE PÊCHEUR DE CIEL »

Du 13 juillet au 18 août. Horaires de 15h à 18h30 à la salle Île Louët / espace André Jacq.

EXPO D'UN JOUR : CONCOURS DE PEINTURE COULEURS DE BRETAGNE

A vos pinceaux, la date de ce rendez-vous annuel est le dimanche 18 août !

Inscriptions

Espace André Jacq
à partir de 18h.
Gratuit et ouvert à tous.

SALON DES ARTS

70 artistes, peintres et sculpteurs d'horizons très divers, sont à nouveau réunis, à l'Espace André Jacq, pour le Salon d'été.
L'exposition est ouverte tous les jours de 15h à 18h30, du lundi 15 juillet au samedi 17 août.

Un tiers des artistes expose à Carantec pour la première fois, l'objectif de l'association étant de permettre aux nombreux visiteurs de découvrir de nouveaux talents. La magie des couleurs, de la lumière tant recherchée par les artistes, devrait à nouveau opérer.
Renoir disait « *Un tableau réussi est un tableau dans lequel j'ai envie de me promener* ». Nous souhaitons que nos visiteurs prennent un grand plaisir à cette promenade dans notre Salon.
En parallèle, des œuvres artistiques des élèves des écoles de Carantec, fidèles admirateurs des différentes expositions, seront accrochées dans le hall d'entrée. Un parcours ludique de découverte, ainsi que des ateliers, seront à nouveau mis à disposition du jeune public.

EXPOSITION DE PEINTURE – ÉCOLE DE CALLOT

Des artistes amateurs de la région, se relaieront durant les mois de juillet et août et exposeront leurs œuvres à l'école de Callot.

Ils privilégieront les thèmes concernant la région : paysages, faune et flore, patrimoine et traditions.
Cette exposition, ouverte en fonction des horaires de marée, sera l'occasion d'une halte privilégiée pour le promeneur et d'un plaisir partagé d'échanges avec les artistes présents sur place.

Cinéma Étoile

Toute l'équipe du cinéma Étoile de Carantec est prête pour la saison d'été.
Afin d'accueillir les spectateurs de l'été, le cinéma Étoile met en place à partir du début du mois de Juillet et jusqu'à la fin du mois d'Août. un programme de projection de films au rythme adapté à la saison estivale. **Les séances auront lieu chaque soir de la semaine à 21h à l'exception du mardi.**
Des séances seront également prévues pour les enfants.
À partir de la fin du mois de septembre, et pendant toute l'année, **une séance supplémentaire sera assurée le jeudi à 14h30, au tarif unique de 3 €**.
Les séances à l'intention des écoles et des centres de loisirs seront également assurées et encouragées.
Le cinéma Étoile s'adresse à tous les publics ! Grâce à l'équipement de projection numérique installé depuis le mois de septembre 2012, la qualité de l'image est de haute définition et les films sont distribués dans un délai très court par rapport à leur sortie initiale. **Des grands succès des mois passés seront également proposés.** Il est agréable en vacances de revoir des films que l'on a aimés.
Comme les dernières années, les bénévoles de l'association assureront l'accueil des spectateurs au guichet du cinéma.

Le prix des places est inchangé : 6,50 € pour le tarif normal, 4,50 € pour les abonnés, les enfants de moins de 13 ans et les demandeurs d'emploi, 5,50 € pour les personnes qui auront fait l'acquisition d'un carnet de 10 tickets (valables un an et non nominatifs).

Patrimoine bâti de la commune : projets et réflexions

LA MAISON DU VERGER

Courant 2012, il avait été décidé de remettre en état cette maison et de lui donner ainsi qu'au jardin une vocation culturelle.

Les travaux pourraient démarrer en 2014. Un diagnostic de la maison a été réalisé, une mission de maîtrise d'œuvre va être confiée à un architecte. Cette maison, sans trop de modification, sera un espace dédié plus particulièrement aux activités culturelles, hébergement des artistes, loges, pendant l'été, petites salles de réunion ou d'exposition en hors saison.

LE PRESBYTÈRE ET LE CINÉMA

Des négociations sont en cours afin d'examiner les conditions possibles d'un échange définitif entre la commune et la paroisse.

Ainsi, le presbytère, propriété communale pourrait être cédé au diocèse et le cinéma et le terrain où sont situés l'allée de boule, le local Jeunes et le parking de l'Étoile, propriété diocésaine, cédés à la commune. Compte tenu de l'estimation faite par le service des domaines cette opération pourrait se faire dans des conditions financières proches de l'échange.
Cette solution mettrait fin à des baux emphytéotiques de 99 ans qui ne présentent plus d'intérêts, compte tenu des usages de chacun des lieux.

MAIRIE

En application des textes sur l'accessibilité, des travaux boulverseront la Mairie dans les prochains mois. La consultation des entreprises est en cours. Le chantier est programmé de septembre 2013, à avril 2014. Durant les travaux, les services administratifs seront déplacés dans des modules temporaires, près de la Mairie.

Les salles du centre socioculturel seront réservées, en priorité, pour les réunions municipales. La salle de la base nautique, en période hivernale, pourra également servir de solution de repli.
Le nouvel agencement des services permettra un meilleur accueil et un fonctionnement interne amélioré. L'accueil sera situé dans le hall.

L'ANCIENNE ÉCOLE DE CALLOT

Un projet de remise en état de l'ancienne école de Callot est à l'étude. L'objectif est d'assurer sa sauvegarde en lui conservant ses caractéristiques.

Un diagnostic est en cours afin de confier un projet de remise en état à un architecte. L'option d'un financement des travaux dans le cadre d'un mécénat est envisageable. La destination de la maison pourrait être un double usage : la location de la partie maison à des particuliers sur un modèle comparable à celui de l'Île Louët et la location de l'ancienne salle de classe à des exposants. Ces options présentent l'avantage d'apporter des recettes de location et de trouver des équilibres financiers.

TRAVAUX À L'ÉCOLE PRIMAIRE

À l'école primaire, les travaux d'accessibilité et de modernisation des bâtiments sont programmés en concertation avec les enseignants, selon le calendrier suivant :

La rentrée aura lieu dans les conditions habituelles. Le calendrier a été établi en tenant compte des contraintes scolaires. Il n'y aura pas de nécessité de déplacer les classes dans des modules temporaires. La consultation des entreprises est en cours.

À l'école, les solutions retenues pour répondre aux normes d'accessibilité sont le déplacement au rez-de-chaussée des classes situées sous les combles et une extension. En effet, la desserte des 2 étages par un ascenseur ne suffisait pas à rendre les combles accessibles, en raison des hauteurs de plafond et de l'étroitesse du couloir d'accès aux salles.

MUSÉE ET CINÉMA

Dans le cadre du contrat de territoire signé entre Morlaix communauté et le Conseil général, des travaux de modernisation sont programmés au Cinéma et un projet de transfert du Musée vers l'ancienne coopérative maritime acquise par la commune en 2007 est à l'étude.

L'IMMEUBLE PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Il a été acheté par la commune en 2010 afin de préserver la vocation commerciale du rez-de-chaussée.

Il est désormais loué à Katell Cléach pour sa boutique l'île aux Dames. L'appartement situé à l'étage lui est loué également en qualité d'habitation. Cette option présente un intérêt pour les deux parties car pour l'instant l'accès des deux espaces commerce et habitat est commun.

LA SALLE DU KELENN

Le compromis de vente a été signé en novembre 2012 pour la réalisation d'un projet d'hôtel.

Courant avril la commune a donné son accord pour prolonger de 3 mois ce compromis.

L'ÎLE LOUËT

La remise en état de la maison du gardien de phare de l'Île Louët et sa mise en location est un succès Les réservations pour 2013 et 2014 sont bientôt terminées : quelques dates restent disponibles.

La date d'ouverture des réservations pour 2015 sera communiquée dans le bulletin municipal de décembre et sur le site internet de la ville et de la maison du tourisme.

La mauvaise surprise de ce début d'année a été la rupture de l'alimentation électrique de l'île. Le diagnostic établi par les Phares et Balises a mis en évidence l'impossibilité de réparer le câble électrique sous-marin très endommagé. Leur décision de ne pas changer le câble, la pose de petits panneaux photovoltaïques étant suffisante pour l'alimentation du phare une solution a dû être trouvée en urgence par la commune pour honorer le calendrier des locations.

Le problème était de trouver la solution la plus adaptée considérant la desserte en eau potable par un dessanilisateur consommateur d'énergie électrique.

Après examen des différentes options, compte tenu du coût élevé demandé par les entreprises pour changer le câble électrique il a été décidé de desservir l'île par le réseau d'eau potable et d'installer des panneaux photovoltaïques pour assurer l'éclairage.

La production d'eau chaude qui couvre uniquement les usages domestiques, vaisselle et ménage, est désormais assurée par un petit chauffe-eau au gaz.

Cinq panneaux photovoltaïques ont été installés dans le petit potager, ce qui les rend invisibles côté mer et depuis la pointe de Pen al Lann.

Le plan local **d'urbanisme**

Le 21 mars 2013, le conseil municipal de Carantec a prescrit la révision de son Plan d'occupation des sols et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme afin de mettre à jour le document vis-à-vis des nouvelles réglementations et pour tenir compte des projets communaux. Cette délibération rapporte ainsi la délibération d'origine qui datait du 27 février 2009.

Depuis 2009, la commission chargée de ce travail a tenu une trentaine de réunions, avec le bureau d'études Léopold, qui ont permis de réaliser le **diagnostic du territoire communal** (analyse socio-économique, analyse urbaine et paysagère, définition des espaces naturels à protéger, application de la loi littoral). Un **diagnostic agricole** a été élaboré en 2009 par l'ADASEA du Finistère. Un **recensement des zones humides** a été fait en 2012 par le bureau d'études DCI environnement. Ces études techniques ont été intégrées au dossier de PLU en cours d'élaboration.

La commission communale finalise actuellement le dossier de PLU avec l'objectif de l'arrêter au cours de l'été. Dans ce cadre, la municipalité souhaite associer les Carantécois à l'élaboration du document d'urbanisme de la commune. Aussi, **les personnes intéressées peuvent consulter les documents de travail du PLU en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture**. Sont consultables le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, et les parties graphiques et écrites du règlement.

Un registre d'observations est également à la disposition des personnes intéressées qui peuvent faire part de leurs remarques et observations.

Le **patrimoine à préserver** de la commune

La liste du patrimoine à préserver est un document annexé au PLU.

MONUMENTS HISTORIQUES

- Clocher de la Chapelle de l'île Callot (classé le 27 mars 1914)
- Porte monumentale (XVIIème siècle) d'accès à l'église (inscrite le 4 décembre 1968)

SITES CLASSÉS

- Pointe de Pen al Lann (inscrite le 24 mai 1965)
- Île Callot (site classé les 16 septembre 1941, 23 septembre 1983 et 18 mai 1984)

PATRIMOINE

- Parc municipal Claude-Goude (1920-1940)
- Terrasse du « Château Mézières »

PHARES

- Phare de la Lande (1845)
- Phare de l'Île Louët (1860)

CHAPELLES

- Chapelle de Keromnès (début XVIème siècle)
- Chapelle du Frout (1860)
- Chapelle Sainte-Anne au Fransic (1789)
- Chapelle Notre-Dame de Callot

CROIX

- Calvaire de l'église (1839)
- Calvaire du cimetière (1896)
- Croix du Salut en granit (vers 1960)
- Créach Caouet (1930)
- Croix de Penn-Ar-Waremm à Callot
- Traon-Ar-Vilar à Callot (vers 1965)
- Croix en fer de l'Île Louët (XIXème siècle)

CHÂTEAUX ET MANOIRS

- Manoir de Keromnès (XIXème siècle)
- Manoir du Fransic (XVIIIème siècle)
- Manoir de Kerangoaguet (XVIIème siècle)
- Manoir du Rohou (XIXème siècle)
- Manoir de Ty Nod (XIXème siècle)
- Manoir de Kerhallic (1433)
- Manoir de Kervézec (XIXème siècle)
- Manoir du Frout (XVIIIème siècle / XIXème siècle)

DIVERS

- Fortin de Castel-Bian (1870)
- Puits de Callot
- Lavoir du Lolory
- Fontaine Saint-Guénolé
- Four à goémons sur l'île Callot
- Ancienne école de Callot
- Colombier de Keromnès
- Monument aux Morts 14-18 (1920) et 39-45 (1950)

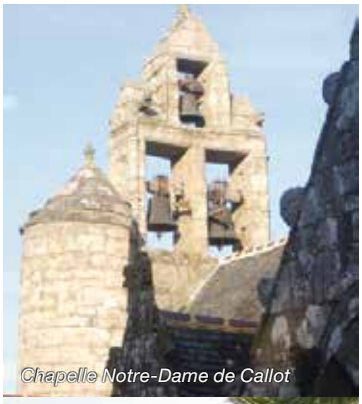
Chapelle Notre-Dame de Callot

Parc municipal Claude-Goude

Terrasse du « Château Mézières »

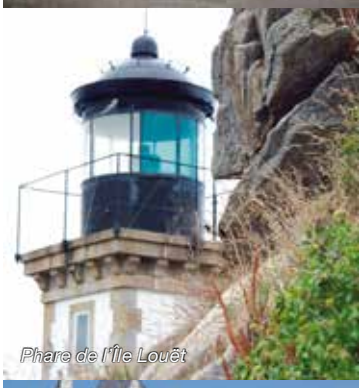
Phare de l'Île Louët

Château de Keromnès

Les mouillages

Les arrêtés relatifs aux AOT, pour une gestion par la commune des zones de mouillages devraient être transmis en mairie avant la fin du 3ème trimestre 2013.

Lors d'une réunion en mairie le 10 avril dernier un groupe de travail composé d'élus, de professionnels, et de plaisanciers a validé les schémas des corps-morts, différents selon les tailles de bateaux qui seront installés sur les différentes zones de mouillages de la commune.

TARIFS

Les tarifs définitifs seront établis lorsque le marché de travaux sera attribué. Les montants estimés sont conformes aux prévisions, à savoir comparables au montant actuellement réclamé par la DDTM aux plaisanciers.

Compte tenu des dates anniversaires variables des Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT) actuelles, il a été décidé, en concertation avec les Services de l'État, que les AOT, dont les dates anniversaire sont postérieures au 31 août ne seront pas encaissées.

Cette option permet à compter de 2014 d'envisager un paiement au 1er janvier de chaque année pour tous les plaisanciers.

TRAVAUX

Le démarrage des travaux étant envisagés à compter du 1er octobre tous les bateaux devront avoir quitté leurs corps-morts pour cette date. Une information sera faite en temps utile.

Le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant : Kelenn, Port, Saint Karanteg : dernier trimestre 2013, Grève Blanche, Cosmeur : premier trimestre 2014 ou dernier trimestre 2014, Clouet, Roch Glaz : 2015.

CARACTÉRISTIQUES	TAILLE DE BATEAUX			
	I	II	II a	III
Bosse	1,50 m	2 m	2 m	3 m
Bouée	400	480	480	610
Chaîne haute : longueur	11 m maxi dont la moitié en textile possible	13 m maxi dont la moitié en textile possible	14 m maxi	16 m maxi
Chaîne haute : diamètre	entre 10 et 14 mm	entre 12 et 14 mm	entre 12 et 14 mm	≥ à 14 mm
Chaîne basse : longueur	2 m	2 m	2 m	3 m
Chaîne basse : diamètre	24 mm	24 mm	24 mm	30 mm
Organeau	0,3 mm	0,3 mm	0,3 mm	0,3 mm
Bloc de corps-morts	200 kg	350 kg	350 kg	≥ 650 kg
Longueur maxi de l'organeau à l'étrave	**14,50 m**	**17 m**	**18 m**	**22 m**

La commune assure la pose des blocs de corps-morts et des chaînes basses.

Le règlement fixera les caractéristiques des mouillages restant à la charge du plaisancier, en se référant au tableau ci-dessus.
Le marché de travaux doit prévoir le retrait des anciens corps-morts chaque fois que le plan d'implantation des nouveaux corps-morts l'imposera. Le marché pourrait être attribué fin juillet.

M. le Maire a souligné lors du conseil municipal du 25 avril « que le tableau des caractéristiques des corps-morts a été construit de manière remarquable avec un avis unanime de tous les acteurs présents à la réunion du 10 avril. L'option retenue est satisfaisante car elle permettra à chaque plaisancier de faire lui-même ou de confier à une entreprise locale l'installation de la partie haute du mouillage à partir de la chaîne basse jusqu'au bateau ».

CORPS-MORTS

L'attribution des corps-morts se fera en concertation avec un groupe de travail dont la composition sera comparable à celle d'un conseil portuaire, au sein duquel tous les acteurs seront représentés.

Jardin **des Mers**

Le Jardin des Mers propose des activités sous forme de stage ou d'accueil à la demi-journée aux enfants de 4 à 7 ans dans le cadre d'un partenariat entre le service jeunesse qui en assure la gestion administrative ainsi que l'animation et Carantec Nautisme qui apporte un soutien technique et logistique pour les activités sur l'eau.

Au programme : balades en mer, pêche en mer, observation des oiseaux de mer, initiation à la voile, mais aussi découverte de l'environnement marin (vie de l'estran, algues, coquillages, oiseaux, etc.), et activités manuelles.

Public : 4-7 ans (4 ans révolus)

Dispositif : stage sur 5 demi-journées ou inscription à la demi-journée.

Tarifs : 100 € la semaine (dégressif pour le 2ème enfant) ou 20 € la demi-journée

Horaire : 9h30 - 12h30 / 14h30 - 17h30

Lieu des activités : Jardin des Mers à la plage du Kelenn

Inscriptions

- **Office de Tourisme de Carantec 4 rue Pasteur au 02 98 67 00 43**
- **Carantec Nautisme Base Nautique du Kelenn au 02 98 67 01 12**
- **sur place, plage du Kelenn aux heures d'ouverture.**

Centre **aéré**

Pour cette année 2013, le centre de loisirs a pu constater une forte augmentation des effectifs. 32 enfants fréquentent la structure les mercredis, et plus d'une centaine durant chaque petite vacance…

Toujours soucieux d'améliorer la qualité d'accueil du centre de loisirs et des activités proposées, un partenariat a été mis en place avec le service jeunesse qui gère le Local Jeunes et les Tickets Jeunes. Cette collaboration offre un choix d'activités et de sorties communes aux enfants des deux structures. Lors des vacances de Pâques, les enfants ont pu partager une sortie à la Récré des 3 Curés ainsi qu'à la maison de la rivière à Sizun. Chaque vendredi, des activités manuelles et sportives étaient au programme avec la possibilité de pique-niquer avec les enfants présents aux activités des tickets jeunes.

Maison de la rivière

Pour cet été, l'équipe d'animation a planché sur les différentes thématiques pour juillet et août. Chaque semaine, les enfants pourront découvrir, créer, imaginer, partager autour des univers tels que le Ranch, les Jeux de plein air, Prépare ta valise, les Îles, le Zoo… en juillet. En août, le Milieu marin, le Monde imaginaire, les Simpsons, Aye Karemba, les Papillons, les Détectives… ont été retenus.

Une nuit sur l'Île Louët en juillet et en août est d'ores et déjà réservée pour les enfants du centre aéré. Le partenariat avec les Tickets Jeunes est reconduit.

L'équipe des animateurs

Le Local **Jeunes**

Ouvert depuis plus de 10 ans et bénéficiant d'un nouvel outil depuis 2009, le local a pour vocation d'accueillir tous les jeunes de la commune. Au-delà des temps de loisirs qui permettent aux carantécois mais aussi aux touristes d'échanger et de jouer ensemble, le service jeunesse est présent pour les accompagner dans leurs démarches personnelles ou collectives à travers plusieurs objectifs :

- favoriser le sentiment d'appartenance à la commune et profiter de son potentiel,
- valoriser leurs pratiques et leurs initiatives,
- faciliter l'échange et la communication entre les acteurs locaux,

LE LOCAL JEUNES S'ÉQUIPE…

Soucieux de suivre l'actualité et d'être à l'écoute des jeunes et de leurs demandes, le local procède actuellement à l'acquisition de matériel informatique et multimédia pour réaliser des vidéos et enregistrer des créations musicales.

BOURSE AUX PROJETS DE JEUNES

Ce dispositif du service Jeunesse favorise l'autonomie et l'action des jeunes de 12 à 25 ans.

Cette bourse correspond à une aide financière de la commune pour soutenir les projets et les actions dans le domaine des loisirs, de la culture, du sport et du social. Il s'agit de favoriser des actions indépendantes par et pour les jeunes de la commune de Carantec. Un dossier est à retirer au Local Jeunes, il sera étudié par une commission.

Programme été 2013

Les programmes d'été sont disponibles sur le site internet de la ville : www.ville-carantec.com

Formation **Baby-sitting**

Une formation pour les plus de 14 ans a été proposée aux jeunes.

Les objectifs :

- approfondir la connaissance de l'enfant,
- prévenir les risques domestiques,
- apporter des notions sur la législation en vigueur.

Animé par des professionnels du secteur sanitaire et social, l'objectif est d'accompagner les jeunes baby-sitters dans une pratique locale et de leur apporter les gestes et réflexes essentiels adaptés à un jeune public.

Une liste des baby-sitters est disponible à l'office du tourisme.

VOYAGE AU FUTUROSCOPE

Un des faits marquants de ce début d'année au Local Jeunes fut le voyage organisé au Futuroscope. Le week-end du 20 et 21 avril, huit jeunes de la commune accompagnés de sept jeunes de Taulé ont pu découvrir les différentes attractions et spectacles du parc.

Ce groupe a par exemple dansé avec les robots sur un air de Martin Solveig, plongé dans le monde miniature d'Arthur et les Minimoys en 4D ou encore assisté au spectacle nocturne mêlant art et technologie. Ce voyage a été permis grâce à des actions d'autofinancement tel que le tournoi de belote, le tournoi de console avec le jeu FIFA 2013 et la vente de ticket tombola. Il est possible de réitérer ces séjours mais on peut aussi en trouver d'autres.

ATELIER MANGA

Lors des dernières vacances de Pâques, le Service Jeunesse et la Médiathèque de Carantec ont proposé un mois autour du manga. L'occasion était de faire découvrir un univers peu connu et pourtant bien vaste qu'est celui du manga.

Cette découverte s'est faite à travers l'exploration des films d'animation de Ghibli/Miyazaki (avec notamment la projection du film Mon Voisin Totoro au Cinéma Étoile) mais aussi avec la partie sur les bandes dessinées où petits et grands ont pu partager et s'amuser. Pour les plus jeunes, un atelier pour apprendre à dessiner leur héros préféré a été mis en place, pendant que les plus âgés apprenaient à créer une planche avec Virginie de l'association IP- PAÏ. Pour terminer, Amaury's leur a fait découvrir l'univers culinaire du « bento », tout l'art des japonais de mettre leurs repas en boîte… À l'année prochaine pour une nouvelle thématique…

Quand l'heure de la rentrée sonnera…

RYTHMES SCOLAIRES

Conformément aux résultats de la concertation engagée en début d'année, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a été reportée à la rentrée 2014. Dès la rentrée 2013, de nouvelles réunions de concertation seront engagées à ce sujet.

La loi impose une mise en œuvre au plus tard en septembre 2014.
Les difficultés de mise en place sont liées, notamment, à l'obligation faite de placer les 45 minutes d'activité périscolaires pour toutes les classes sur le même créneau horaire, soit en début d'après-midi de 13h30 à 14h15, soit en fin d'après-midi de 15h45 à 16h30. Compte tenu du taux d'encadrement, il conviendra de trouver en moyenne 2 animateurs disponibles par classe pour 45 minutes. Par ailleurs, des laps de temps de 45 minutes ne permettent pas aisément d'envisager des activités en dehors de l'école. Enfin des solutions sont à trouver en termes de locaux disponibles.

École maternelle Les Cormorans

Cette année scolaire fut riche d'expériences variées et vivantes :

- *Continuité de notre projet* « jardin potager avec de nouvelles plantations (fraisiers, plantes aromatiques, radis, carottes). Réussite de notre compost qui sera prêt pour septembre…
- *Continuité de notre travail avec les étudiants de Suscinio* avec une journée dans les jardins du lycée autour de plusieurs ateliers : animation autour d'une ruche, jeu sur le tri sélectif, animation sur les petits animaux des bois,
- *Projet autour de notre bibliothèque d'école* : les enfants se sont bien appropriés du nouveau classement par couleur des livres et un prêt fonctionne et donne lieu à des présentations de livres.
- *Nous avons été reçus à la Médiathèque de Carantec* et les enfants ont découvert un autre mode de classement (par lettre), puis Karine nous a lu deux histoires qui ont beaucoup plu.
- *Exposition permanente* dans notre salle d'évolution des productions des enfants,

Cette année s'est terminé par une sortie au parc botanique de Roscoff et des portes ouvertes le samedi 15 juin, permettant aux nouvelles familles de découvrir l'école.

École primaire Les Cormorans

L'école élémentaire a accueilli 110 élèves cette année du CP au CM2.
L'équipe pédagogique est inchangée : Mme LE BORGNE enseigne aux élèves de CP, Mme MORTEVEILLE aux élèves de CE1-CE2, Mme TOURMEN s'occupe des CE2-CM1 et Mme BRAULT(directrice de l'école) enseigne aux élèves de CM1 et CM2, secondée par Mlle MORVAN le lundi.
L'année scolaire a été marquée par de nombreuses activités pédagogiques, artistiques et culturelles : **sorties au cinéma, au musée de Landerneau** (exposition de Gérard FROMANGER, de Yann KERSALE), participation au salon des arts à Carantec…
Les enfants du CP au CE sont allés à la **piscine de Plourin-Les-Morlaix** au troisième trimestre et les élèves du CE2 au CM2 ont fait **de la voile au Centre Nautique** de Carantec.
La classe de CP a participé à une classe transplantée à la **ferme à Trémargat** au mois d'avril.
Tout au long de l'année, Mme ARDITTI et M. LE GRIGNOU ont initié les enfants aux **chants d'origines et de genres différents** et à l'écoute musicale. Par l'intermédiaire des interventions de Morlaix Communauté, les enfants du CP au CM2 sont sensibilisés à la **protection de l'environnement** et à l'utilisation des énergies renouvelables.
Cette année l'un des grands projets de l'ensemble de l'école était un **projet artistique avec la venue du plasticien Clément AUBRY**. Grâce à ces interventions, les élèves ont produit des œuvres de cartographie imaginaires.
Toutes ces activités ne pourraient se faire sans la participation active des parents d'élèves de l'école, investis dans l'Amicale Laïque.

Contact inscriptions

Tél. 02 98 67 07 68

École **Saint Joseph**

Les 120 élèves de l'école Saint Joseph ont passé une année riche en projets : autour d'une équipe de 6 enseignantes et de 3 personnels OGEC. Les Maternelles ont choisi de travailler sur la ferme tandis que les autres classes ont choisi de travailler sur le thème du jardin.

Le projet phare de l'année a été le **mini-séjour à Branféré** au Parc Nicolas Hulot pour les élèves de cycle 2 au mois de mai. Au programme de ce séjour, de nombreuses activités pédagogiques liées à la nature, un beau projet pour apprendre à vivre ensemble et des souvenirs inoubliables dans les valises.

Comme tous les ans, les CP, CE1, CE2 ont profité de **séances de piscine** afin de se préparer pour démarrer les **séances de voile** au cycle 3. Les élèves ont aussi pu bénéficier d'une **initiation au handball** et d'un cycle d'orientation.

Bien-sûr, d'autres moments forts sont venus ponctuer cette année avec les rencontres inter-écoles du réseau Grain de Sel, la réalisation du spectacle au mois de Janvier avec l'intervention de Jean-Lou professeur de chant et de musique.

Au retour des vacances de printemps, les élèves ont découvert la **nouvelle structure de jeux installée** dans la cour et financée par l'association des parents d'élèves.

Pour mener à bien tous ces projets, l'école dispose du soutien sans faille des parents d'élèves, qui par l'intermédiaire de l'APEL permet de financer ces activités multi-disciplinaires, enrichissantes pour nos élèves et qui contribuent à l'épanouissement de nos enfants au sein de l'école.

Par ailleurs, l'école continue ses projets de mise aux normes avec la création d'un bloc sanitaire neuf et la rénovation de deux classes assurée par des parents et financée par l'organisme de gestion de l'école. Des travaux d'insonorisation de la cantine seront réalisés dans les mois à venir.

Contact

Myriam Galliou au 02 98 67 02 27
Site web : www.saintjoseph.sitew.com

Collège **des Deux Baies**

Le collège des Deux Baies a accueilli, en 2012/2013, 263 élèves répartis en 11 divisions et encadrés par 40 professeurs, assistants d'éducation, personnels sociaux, de santé, d'entretien et de service et personnels d'administration.

En complément des enseignements dispensés en classe et en relation avec les programmes des disciplines, différents projets ont été menés à bien :

- Les trois classes de 6ème ont passé plusieurs jours **à la base de pleine nature de Brasparts pour un séjour d'intégration** dans les monts d'Arrée qui a permis aux élèves et à leurs professeurs d'apprendre à se connaître, posant ainsi les bases d'un travail efficace.
- Les élèves germanistes de 4ème et de 3ème ont participé à un **voyage pédagogique en Allemagne** qui les a conduits à Berlin.
- En parallèle, les autres élèves de 4ème et de 3ème effectuaient respectivement un **séjour culturel à Paris** et un **voyage linguistique en Espagne, à Salamanque**.
- Les classes de 5ème ont effectué un **voyage linguistique dans le sud du Royaume-Uni**, où ils ont découvert la région de Plymouth.

Ces activités ont été possibles grâce à la participation de l'Amicale Laïque de Carantec, de la commune de Carantec et des différentes communes du canton ainsi que du foyer socio-éducatif du collège, ce qui a permis d'en abaisser le coût pour les familles.

Dans le cadre de l'**Accompagnement Éducatif**, une aide aux devoirs du soir a été proposée, le lundi soir, dans chacune des communes du secteur de recrutement. L'encadrement a été assuré par des personnels du collège auxquels étaient joints, à Carantec, des bénévoles qui assurent ce service depuis plusieurs années à la satisfaction de tous.

Les élèves de 6ème ont pu se rendre à la **piscine de Morlaix** dans le cadre de leur enseignement d'EPS. Cette activité vient s'ajouter aux **cycles de golf**, **de voile et de kayak** déjà mis en place, en partenariats avec les structures sportives de Carantec.

La rentrée 2013 s'effectuera le mardi 3 septembre, à 8h30, pour les élèves de 6ème et le mercredi 4 septembre à 8h30 pour les élèves de 5ème, 4ème et 3ème, dans un collège dont la rénovation récente a permis d'améliorer sensiblement la capacité et la qualité de l'accueil.

Gymnastique pour tous

L'association propose chaque semaine, du mois de septembre au mois de juin diverses activités : cours Gymnastique, Yoga, Aquagym (à Roscoff), Marche Nordique et cette année une nouvelle discipline a été mise en place : la gymnastique Pilates.

Comme l'été dernier, des cours de gymnastique sont proposés pendant les mois de juillet et août.

Les feuilles d'inscription pourront être retirées au guichet d'accueil de la Mairie, à l'Office de tourisme, ou envoyées par internet sur demande à notre adresse mail.
Rendez-vous le 7 septembre 2013 pour le forum des associations.

Contact

Courriel : carantecgympourtous@gmail.com
Site internet : carantecgym.free.fr

L'Amicale de la **boule plombée**

L'été 2013 sera encore pour notre amicale l'occasion de faire découvrir à toutes les personnes qui le souhaitent, adultes et enfants à partir de 10 ans, ***ce jeu typique du pays de Morlaix qui consiste à lancer sa boule à droite afin de s'approcher au maximum et même de toucher le cochonnet ou « bihan » situé sur la gauche du lanceur de boule.***

Comme les autres étés, nous resterons en contact avec le Local Jeunes afin d'initier les enfants qui s'inscriront auprès des animateurs. Venez nombreux, nous vous y attendons et les boules vous sont prêtées (entrée gratuite).

Contact

Tél. 06 83 62 05 78
Courriel : ninirannou@sfr.fr

JSC Handball

Depuis plus de 40 ans, la JSC permet aux jeunes Carantécois – et aux moins jeunes - de pratiquer le handball en découverte, en compétition ou en loisir.

Encadrés par des bénévoles compétents, les joueurs évoluent depuis quelques années en entente avec l'US Taulé.

Renseignements

S. Le Bonhomme au 06 79 52 28 33

La salle de sports : un équipement très occupé par les associations sportives

Étoile Sportive Carantécoise

La saison est terminée pour l'ESC avec des résultats encourageants pour les différentes équipes.

L'école de foot en relation avec Henvic continue la formation des jeunes pousses.
L'ensemble du club remercie Ewen FOURMEL, qui a décidé de prendre un peu de recul, pour son travail et son dévouement et les résultats obtenus.
Les co-présidents Christophe LEFEVRE et Vincent PAUCHET, pour leur première année de présidence, se déclarent satisfaits des résultats et de l'ambiance du club pendant cette saison. Les entraînements reprendront début août pour les seniors et fin août pour les équipes de jeunes.

Club de **Judo**

Le club de judo local, sous la houlette de Lydie JAOUEN et de Marie-Laure LAVERGNE a connu une belle saison avec de la graine de champion qui s'est distingué lors de différents interclubs. Pierre INIZAN et Chloé PAUCHET ont gagné les trois interclubs proposés.

Les benjamins ont participé aux trois tournois départementaux qualificatifs au championnat du Finistère : Chloé PAUCHET obtient la 9ème place et accède au championnat départemental accompagnée de Thomas Jaouen (7ème).
L'école de judo se porte bien, une trentaine d'enfants suivent les cours de David BIZOUARN tous les mercredis matin.
La remise des récompenses du trophée « Shin-Ghi-Taï » par les élus et les responsables locaux a conclu la saison fin juin.
Rendez-vous le mercredi 11 septembre (renseignements-inscriptions) et le mercredi 18 septembre pour la reprise des cours.

Contact

Lydie JAOUEN
Tél. 02 98 78 37 99
Courriel : frederic.jaouen0763@orange.fr

Le **Tao du Dragon Celtik**

Depuis 14 ans, l'association le « Tao du Dragon Celtik », propose des arts martiaux et des sports de combats, met tout en œuvre pour promouvoir et développer le Taekwondo, le Kung Fu, la Boxe, la Self Défense et le Jujitsu.

La saison se termine avec 136 licenciés et dès l'âge de 4 ans. Les adhérents ont participé aux différentes compétitions régionales et nationales.
Depuis 7 ans, un « Open de Taekwondo combat », « l'Open Celtik », est devenu un rendez-vous important dans le calendrier régional avec entre 50 et 80 inscrits (poussins à vétérans).

Carantec **Culture**

L'association Carantec Culture a proposé pour cette saison 2012/2013 six concerts et trois conférences, avec le souci de privilégier les jeunes talents locaux et varier les genres.
Pour mémoire, côté musique : Daria FADEEVA, le duo JBANOV, le trio ULYSSE, Tom GRIMAUD, le trio ARK, un concert de musique GOSPEL interprété par Carolyn PARENT et sa chorale Gospel Attitude. Côté conférences : « l'Apiculture » animée par M. Raymond EMEILLAT, les « Habits du Pouvoir », animée par Mme Martine KAHANE, puis « Facéties et Fantasmes dans l'œuvre de Pierre CAVELLAT », animée par M. Jean-François CAVELLAT. Enfin, la saison s'est achevée par une sortie de printemps : visite de l'église de Runan près de Pontrieux, le petit train à vapeur du Trieux et visite des jardins du château de La Roche Jagu.

Association Artistique de Carantec

Découvrir ou perfectionner la pratique de la Musique à Carantec : c'est ce que propose l'Association Artistique de Carantec et ses 9 professeurs pour la rentrée 2013.
Le choix est large : piano, guitare, violon, trompette, trombone, tuba, saxophone, clarinette, batterie, flûte, guitare, guitare basse, sans oublier les ateliers collectifs d'éveil et de formation musicale, l'atelier de technique vocale, le groupe de musique actuelle et le désormais célèbre Big Band. Rendez-vous lors du Forum des Associations, le 7 septembre, puis lors de la semaine de rentrée des classes. Le dynamisme ne manque pas pour faire rayonner la Musique sur Carantec (audition des élèves et Fête de la musqiue). Néanmoins, il y a toujours besoin d'idées, d'aide et les candidats au bureau seront les bienvenus.

Contact

Courriel : assoc.artcarantec@gmail.com
Visitez notre site : www.association-artistique-carantec.fr

Kanerien Sant Karanteg

Depuis 1976, la chorale Kanerien Sant Karenteg participe aux activités estivales. 2 concerts à l'église cet été : le jeudi 25 juillet à 21h et le vendredi 9 août à 21h, mais aussi l'animation de la messe du pardon de Sant Karanteg le dimanche 14 juillet, de la messe bretonne le dimanche 4 août, suivie de la « fête bretonne » au forum de Carantec avec les « Krog Mad » de Guiclan, danseurs et chanteurs, et divers stands de jeux et tombola.
Dirigée aujourd'hui par Pierre MORET, l'ensemble vocal propose un répertoire de nombreux chants en langue bretonne (traditionnels et compositions), en français, italien, russe, etc. La rentrée de septembre se fera sous le ciel de la nouveauté puisque Pierre MORET part en retraite bien méritée et sera remplacé par Grégoire Jandin. Affaire à suivre…

Jumelage

2013 est une année de transition au cours de laquelle les activités d'échanges entre membres de nos deux jumelages se limiteront à un déplacement, en septembre prochain, dans les Alpes vaudoises.
Seize personnes sont inscrites pour ce séjour au « Vieux Chalet », qui fait suite à la venue, à Carantec, d'une importante délégation suisse en juillet 2012, à l'occasion des Tonnerres de Brest.
Concernant l'avenir, nos deux comités ont appris avec tristesse la fermeture du Roi d'Ys au 30 juin 2013.
Seule structure collective existant sur notre commune en mesure de les accueillir, cette décision risque en effet de compromettre la poursuite des échanges entre scolaires de nos deux communes.

Club **informatique**

La salle mise à disposition par la municipalité au sein de l'Espace André Jacq est équipée de 8 postes informatiques avec connexion ADSL, imprimante, scanner, webcam.
Le club vient d'acquérir des mises à jour Windows, un vidéoprojecteur plus performant et les dernières versions des logiciels photo et vidéo. Tous les postes sont maintenant sous Windows 7.
Des animateurs bénévoles proposent des cours modulaires, par niveaux de connaissance, d'octobre à avril, avec de larges créneaux horaires.
Les inscriptions pour la saison 2013 / 2014 seront prises au Forum des Associations, **le samedi 7 septembre** et lors de la réunion publique du Club, le **mardi 10 septembre à 18h** à l'Espace André Jacq.

Contact

Alain Bouxin, président
au 02 98 67 94 45
Isabelle Lainé, secrétaire
au 02 98 78 30 02
Courriel :
carantec.informatique@gmail.com
Site web :
www.informatiqueclub-carantec.fr

La **Petite Place derrière l'Église**

L'association organise des fêtes de quartier dans le but d'animer la place de la République.
Le dimanche 9 juin, a eu la première fête des voisins ; la deuxième aura lieu fin septembre. Rendez pour le Marché des Arts le vendredi 26 juillet et le samedi 17 août.

Contact

Courriel : lappde@gmail.com

Club de **bridge**

Le Club de Bridge de Carantec, situé au 1 rue Pasteur, vous accueille tous les lundis et jeudis pour des tournois de régularité de 14h15 à 18h.
Les cours de bridge du mercredi reprendront au mois de septembre.
Le samedi 3 août à 14h, aura lieu le grand tournoi d'été. Ce tournoi se déroulera exceptionnellement à la Mairie de Carantec (lots à tous les participants), inscription préalable nécessaire.

Contact

Site web : www.bridge-club-carantec.fr

LOGEMENT SOCIAL

Pour améliorer l'offre locative sociale et permettre entre autres à de jeunes couples de pouvoir s'installer dans de bonnes conditions, il avait été décidé d'augmenter le parc de logements sociaux.

En cinq ans le parc sera passé de 28 logements (11T4 ; 16T3 ; 1T2) à 42 logements (1T5 ; 16T4 ; 24T3 ; 1T2) et la construction de 6 logements supplémentaires (2T4 ; 4T3) débutera en 2014.

Par ailleurs, 4 lots constructibles sont disponibles l'un à Roz ar Grillet et les trois autres à Pen ar Guer dans le cadre de la convention qui oblige les promoteurs à céder à la commune un lot sur cinq (délibération du CM du 13 décembre 2007).

En outre, dans le cadre du PLH 2014/2019 (plan local d'habitat) signé avec Morlaix communauté il est convenu d'augmenter ce parc de 10 à 15 logements.

SOLIDARITÉ

La vigilance repose entre autres sur la solidarité de voisinage : se préoccuper d'un voisin fragile, signaler les problèmes qu'il peut rencontrer…
Si vous le jugez utile, n'hésitez pas à alerter le CCAS.

Un registre destiné à recenser les personnes en situation de fragilité et d'isolement de 65 ans et plus, résidant dans leur domicile, est mis en place en mairie.
En cas de besoin ou de déclenchement d'un plan d'alerte, les services sociaux et sanitaires pourront ainsi intervenir rapidement et s'assurer de l'état de santé des personnes inscrites.
L'inscription n'est pas obligatoire mais fortement recommandée.

Contact

Accueil téléphonique au 02 98 67 00 30

ADMR

L'ADMR vous propose ses services :

- maintien à domicile des personnes âgées
- aide aux familles
- garde d'enfants (moins de 3 ans également)
- aide au handicap
- retour d'hospitalisation
- téléassistance
- ménage de confort (également maison secondaire)
- jardinage, petit bricolage

Contact

3 rue Albert Louppe
Lundi de 13h30 à 17h, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30.
Tél. 02 98 67 94 12
Courriel : carantec@asso-admr29.fr
ou auprès de la Présidente, Mme de CHAILLÉ.

Résidence Kerlizou

RÉHABILITATION - EXTENSION

Suite à l'évolution du statut de la Résidence de Kerlizou de Foyer Logement à EHPAD au 1er juillet 2010, le CCAS de Carantec a souhaité procéder à une réhabilitation de l'établissement afin de l'adapter aux besoins du public accueilli, d'améliorer le confort des locaux existants et de répondre aux exigences d'adaptabilité et d'accessibilité des locaux.

Ce projet devait également permettre d'atteindre la capacité autorisée de 48 places (actuellement 43 studios), soit une extension de 5 studios.

Devant l'afflux des demandes et pour faciliter les transferts en cours de travaux, une autorisation de porter ce chiffre à **62 places** avait été fortement requise. Par un arrêté du 26 avril 2013 du Conseil général et de l'Agence Régionale de Santé cette extension de capacité de 14 places en hébergement temporaire vient d'être accordée. Cette décision tardive ne remet pas en cause les délais de réalisation du nouvel EHPAD.

Les projets réalisés dans le cadre du Plan Pluriannuel d'investissement 2010-2014

De gros équipements, neufs ou modernisés, financés dans le cadre du plan pluriannuel, sont aujourd'hui en fonctionnement :
- l'Espace sportif Maurice Guyomard et ses abords,
- le Local Jeunes,
- les Services Techniques et le local des pompiers,
- le cimetière du jardin perdu,
- le centre aéré du Clouët,
- l'extension et la modernisation de la médiathèque.

Le budget assainissement a permis de financer la nouvelle station d'épuration pour un budget global de 4 000 000 € HT dont la moitié à la charge de commune.

Le programme de **rénovation des cales** a coûté 130 000 €.

Salle de sport

Médiathèque

Cimetière du Jardin Perdu

Centre aéré

Accessibilité centre-bourg

Station d'épuration

UN EFFORT PARTICULIER SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Avec des programmes établis sur la base de 300 000 € par an (le double des programmes des années précédentes), ce sont plus de 1 200 000 € qui ont été affectés à la modernisation des voiries.
Les plus gros chantiers ont concerné les rues de la Chaise du Curé et la Marne (300 000 €), la rue de Kerrot (220 000 €), la rue du Meneyer (175 000 €), la rue de Kerhallic (105 000 €), la rue de Kernus (75 000 €). Toute la rue des Trois Frères Tanguy en 2010, de Keruguelen jusqu'à Créacherou, des effacements de réseaux rue Albert Louppe, rue de la Chaise du Curé.
À ce programme s'ajoutent les travaux réalisés afin d'assurer l'accessibilité du centre bourg pour un montant global de 200 000 €.

Les gros programmes 2013-2014 portent sur des **travaux de modernisation et d'accessibilité de la Mairie** (350 000 € HT) **et de l'école publique** (620 000 € HT).

Sur le réseau d'eau potable, les programmes du plan pluriannuel engagé sur la période de 4 ans 2011-2014 représentent un investissement de 560 000 € (140 000 € par an). Dans ce cadre, la commune a procédé au changement de 5 km de canalisations d'eau potable et à la suppression de 95 branchements de particuliers en plomb.

Numéros utiles

Services Techniques Municipaux 02 98 67 94 74
Lyonnaise des Eaux -
Dépannage eau et assainissement 09 77 408 408
(si urgence) 09 77 401 116
La Poste / 6, rue Albert Louppe 02 98 67 02 18
ADMR / 3, rue Albert Louppe 02 98 67 94 12
carantec@asso-admr29.fr
EHPAD / Kerlizou 02 98 67 91 90
Office du Tourisme / 4 rue Pasteur 02 98 67 00 43
Médiathèque / Bibliothèque
4 rue Pasteur 02 98 78 31 17
Local Jeunes / 7 rue Duquesne 02 98 78 35 25
Cinéma Étoile / place de l'Étoile 02 98 78 30 49
Golf / rue François de Kergris 02 98 67 09 14
Carantec Nautisme / plage du Kelenn 02 98 67 01 12

Correspondants de presse

Télégramme / Philippe ABJEAN 06 12 41 70 35
Ouest France / Lucile GUICHEN 06 74 84 75 96

Médical

Cabinet Médical / 6, rue Foch 02 98 67 04 36
Dentiste / 18bis, rue Foch 02 98 67 04 27
Pharmacien / 16, rue A. Louppe 02 98 67 00 28

Para-médical

Cabinet infirmier / 25bis, rue A.Louppe 02 98 67 06 01
Cabinet infirmier / 4, rue A. Louppe 02 98 67 94 65
Cabinet de Kiné / 66, av. Fr. Libres 02 98 67 04 82
Infirmier C. Morvan / 13, rue de Kerrot 02 98 67 03 30
Kinésithérapeute / 27, rue Pasteur 02 98 67 98 20
Podologue / 35, rue Foch 02 98 67 90 20
Psychologue, psychomotricienne, relaxologue /
34 rue A. Louppe 06 13 34 29 12

Services à la personne

Intendance 2 Baies 07 81 87 00 82
Les services à la clef 06 04 12 21 39

Hôtels

de la Baie de Morlaix** /
17bis, rue A. Louppe 02 98 67 07 64
de Carantec** / 20, rue du Kelenn 02 98 67 00 47

Résidence hôtelière

Goélia Résidence du Golf /
20 av. Fr. Libres 02 98 68 10 02

Chambres d'hôtes

Bonnefous / 23 rue de Crantock 02 98 67 96 15
La Berjonette / 2, rue Ty Guen 02 98 67 98 47
La Sega / 1 rue de Crantock 06 75 07 19 23
Le Clos St Gilles / 25, rue Neuve 02 98 78 35 68
de Kermen / Kermen 02 98 67 00 41
Ti Case / 9, rue du M. Foch 06 62 13 60 67

Campings

Les Hortensias / Kermen 02 98 67 96 34
Les Mouettes*** / Rte de La Gde Grève 02 98 67 02 46

Restaurants

L'Abri du Pêcheur / 1, rue E. Pouthier 02 98 67 96 32
Le Cabestan / 7, rue du Port 02 98 67 01 87
Paradiso Plage / Plage du Kelenn 02 98 67 05 24
Patrick Jeffroy** / 20, rue du Kelenn 02 98 67 00 47
Le Petit Relais / Plage du Kelenn 02 98 78 30 03
Le Relais / 17, rue A. Louppe 02 98 67 00 42
La Table de Ty Pot / 5, pl. République 02 98 78 33 00

Crêperies

Ar Mor / 63, rue Neuve 02 98 67 01 05
La Chaise du Curé / pl. République 02 98 78 33 27
Chez Gaby / Plage du Kelenn 02 98 78 31 03
Ty Breizh / 5, pl. Libération 02 98 67 04 93

Pubs et bars

L'Antidote / 1, rue Pasteur 02 98 67 98 68
Le Bar des Sports / 6, pl. Libération 02 98 67 01 83
Le Café Central / 4, pl. Libération 02 98 67 00 17
L'Equipage / 4, rue A. Louppe 02 98 67 02 53
Les Ondes / 1, av. des Fr. Libres 02 98 67 91 75

Cadeaux / habillement

Ababord Bretagne / 22, rue Pasteur 06 80 60 52 57
Coopérative Maritime / 1, rue A. Louppe 02 98 67 01 85
L'île aux Dames /
1 place de la République 02 98 67 49 69
La Passerelle / 10, rue A. Louppe 06 82 68 89 68

Galerie d'art

Différences / 1, pl. République 02 98 78 33 19

Boulangerie / Pâtisserie

Demais / 8, pl. Libération 02 98 67 01 76
O'Gourmandise / 7, rue Pasteur 02 98 67 01 72
Ty Fournil / 19, rue A. Louppe 02 98 78 33 22

Boucherie / Charcuterie / Traiteur

La Chikolodenn / ZA Kerinec 02 98 72 22 67
Saveur des Prés / 8, rue Pasteur 02 98 67 00 22

Alimentation / Épicerie fine / Cave à vins

Casino / 14, rue des Marins Fr. Libres 02 98 67 92 69
Crêpes Miossec / 2bis, rue J.-R. Morvan 02 98 67 03 92
Au Vin Divin / 9, rue du Pilote Trémintin 06 25 97 17 68
Votre Marché / 2, rue A. Louppe 02 98 67 03 47

Produits de la mer / Poissonnerie

Ets Morvan / Ch. du Varquez 02 98 67 01 81
Viviers Madec Prat ar Coum /
Ch. des Huîtres 02 98 78 30 68
Viviers Willmann / Ch. du Varquez 02 98 67 94 98

Artisans pêcheurs

Bernard Serge / 2, rue de Kerguelen 02 98 78 32 70
Dossal Yvon /
35, rue des 3 Frères Tanguy 02 98 67 92 23

Librairies / Presse / Bouquinistes

Le Lay / 17bis, rue A. Louppe 02 98 78 31 73

Coiffure

Couleurs et Tendances / 13, rue Pasteur 02 98 67 03 90
Nouvelle Vague / 10, rue du M. Foch 02 98 67 91 56
Viva La Vie / 4, rue Foch 02 98 67 00 40
Mireille / Coiffure à domicile 06 59 27 72 69
Dominique SIBIRIL / Coiffure à domicile 06 23 00 21 84

Esthétique

Teint d'Épice / 7, pl. République 02 98 67 92 59

Fleuriste

Sylvie Fleurs / 24, rue Pasteur 02 98 67 03 14

Banques et Assurances

Caisse d'épargne / 5, rue A. Louppe 02 98 67 06 18
CIO / 4, rue A. Louppe 02 98 78 34 87
CMB / 2, pl. Libération 02 98 67 05 03
Crédit Agricole / 13, rue A. Louppe 02 98 67 01 66
Groupama / 23, rue A. Louppe 02 98 78 30 32
La Poste / 6, rue A. Louppe 02 98 67 02 18

Agences immobilières

Agence des 2 Baies / 4, rue du Kelenn 02 98 78 34 37
Agence du Kreisker / 10, rue A. Louppe 06 10 88 42 34
Cabinet Kerjean / pl. Libération 02 98 67 03 03

Agence de communication / Informatique

Carantec Informatique /
10, rue A. Ronac'h 02 98 67 92 70
Exigences / 10, rue A. Ronac'h 02 98 67 92 70

Auto-école

Salaün Daniel / 41, rue Pasteur 02 98 78 31 89

Blanchisserie

Roz ar Grillet / Ch. de Roz ar Grillet 06 22 43 26 54

Décoration

Ambiance Déco / 15, rte de la Gde Grève 02 98 67 98 75
L'échoppe du Lin / 41 rue Pasteur 06 61 78 95 34

Bâtiment et TP

Danielou Francis / Kermen 02 98 67 94 81
Le Duc J.-J. / 18, rue de Keravel 02 98 67 94 95

Carreleur

Mercier Thierry / rue de Kernus 02 98 78 36 28

Couverture / Zinguerie

Cottour Lionel / 51, rue Pasteur 02 98 67 95 99

Électricité

Carantelec / rue de Castel an Dour 02 98 67 04 57
EMH / Kervréost 06 07 81 30 59
Prigent Emmanuel / 14, rue du Meneyer 02 98 67 96 60
Simon Albert / 34, av. de Kerdanet 02 98 67 92 36

Fuel

Ets Jacq / Kerdudal 02 98 67 01 67

Garage

Renault / 7, rue du Parc Coz 02 98 67 96 21

Menuiserie

Bohic Jean-Christophe / ZA Kerinec 02 98 67 93 91
Guivarc'h René / Ch. de Coat Hir 02 98 67 94 48
JBV Menuiserie / ZA Kerinec 02 98 67 08 61
Ruwet Bruno / 14, rue Linois 02 98 78 33 18
Toi Toi mon Bois / 8, rue Forbin 06 11 18 28 02
Tybreizh Menuiserie /
29bis, rue de Kerrot 02 98 67 93 53

Menuiserie / Bricolage / Jardin

Alan Multitravaux / 8, rue André Colin 02 98 67 99 61

Paysagistes et jardins

Cap Vert / ZA Kerinec 06 73 47 79 19
Derrien Jacques / 67, rue Neuve 02 98 67 05 08
Jézéquel / Kervréost 02 98 78 30 20
Pichon Marc / 4, imp. île noire 02 98 67 97 75

Peinture et décoration

Breizh Décoration / 21, rue André Colin 06 26 66 47 35
Jacob Yvon / 56, av. de Kerdanet 02 98 67 92 77
Laouénan-Quéré / Rte de la Gde Grève 02 98 78 30 84
Moguérou Lionel / 8, rue des Sternes 02 98 67 92 80
Picart Claude / 46, rue du M. Foch 02 98 67 96 43

Plomberie / Chauffage

Plomberie Delalande / 4, rue de Kerlizou 02 98 19 40 02
Salou Yohann / ZA Kerinec 06 62 37 27 49

Pompes funèbres

Bretagne Funéraire / rue du Cimetière 02 98 62 00 05
Gouriou / 2, rue du Kelenn 02 98 19 11 11
Guivarch / Ch. de Coat Hir 02 98 67 94 48

La mer

Chantier Jézéquel / 86, rue Neuve 02 98 67 93 28
Carantec Nautic / ZA Kerinec 02 98 67 92 55
Chantier Naval Carantec / La Gde Grève 02 98 67 03 61
Derriennic - Scaphandrier / ZA Kerinec 02 98 78 32 66
Hellard - Applimar / ZA Kerinec 02 98 67 00 62
Sibiril Technologies / 21, rue L. Piquet 02 98 67 00 38

Taxis

Le Pors 02 98 67 00 00
Segalen 02 98 67 00 20

État **civil**

NAISSANCES

- **Vincent Viet Long CREN TRAN**, le 24 octobre 2012
- **Gaultier LE FOLL**, le 8 février
- **Malo MAUBERT**, le 4 avril
- **Elisa MORISSEAU**, le 4 avril
- **Paul LE BAYEC**, le 23 avril
- **Rafael CAILLAUD**, le 22 avril
- **Diane THION**, le 23 mai

MARIAGES

- **Yann RIOU et Laura MARCO**, le 6 avril
- **Philippe PLAIS et Morgane GILET**, le 4 mai
- **Sylvain HUBERT et Anne TELLIER**, le 4 mai
- **Daniel GAVOTY et Catherine SCHMIDT**, le 23 mai
- **Nicolas TEURNIER et Coralie LOUGUET**, le 1er juin
- **Ronan LE BONHOMME et Stéphanie DANIEL**, le 1er juin
- **Olivier VALENCE et Fabienne SALAUN**, le 15 juin

DÉCÈS

- **Paul BINJAMIN**, le 23 décembre 2012
- **Hubert RENARD**, le 27 décembre 2012
- **Marie URIEN**, *veuve BONNAMOUR*, le 17 janvier
- **Louis QUÉRÉ**, le 29 janvier
- **Louis MEUDEC**, le 1er février
- **Marcelle PRIGENT**, *veuve MERRET*, le 4 février
- **Gwennal JACOB**, le 6 février
- **Yvonne LAVIEC**, veuve TANGUY, le 10 février
- **Jean-Pierre QUENTRIC**, le 18 février
- **Monique PRIGENT**, *veuve LE BOULANGER*, le 25 février
- **Yvonne QUIVIGER**, *veuve HERRY*, le 8 mars
- **Marie-Thérèse LOUËT**, *épouse FROLEAU*, le 9 mars
- **Pierre GUILLERM**, le 8 mars
- **Claude L'HOSTIS**, le 13 mars
- **Nicole PAPON**, *épouse CHOPIN*, le 12 mars
- **Christiane LE MOULLEC**, *épouse DERRIEN*, le 22 mars
- **Yoann COLAS**, le 26 mars
- **Andrée DUHEM**, *veuve MEURILLON*, le 31 mars
- **Albertine LE NEN**, *veuve TALLEC*, le 9 avril
- **Jacky CHEVALLIE**R, le 9 avril
- **Claire STÉPHAN**, *veuve LÉRAN*, le 23 avril
- **Marie-Françoise BOLLOT**, *veuve HERVÉ du PENHOAT*, le 7 mai
- **Thérèse QUIDELLEUR**, *épouse GESTIN*, le 7 mai
- **Charles AMBROSOLI**, le 8 mai
- **Georges DÉNIEL**, le 9 mai,
- **Thérèse CRÉACH**, *veuve MESCAM*, le 15 mai
- **Corine SAVIGNY**, le 28 mai
- **Alain de KERMENGUY**, le 17 juin
- **Jean-Yves MIOSSEC**, le 19 juin

Nouvelles **enseignes**

LES SERVICES A LA CLEF, INTENDANCE

Résidence principale, soin de vos animaux de compagnie, suivi de votre résidence secondaire, travaux recherche d'entreprises, aide administrative, organisation d'événements familiaux, accueille de vos locataires d'été, compagnie pour aller au musée, visiter une expo, marcher un moment ou encore faire un achat plaisir.

Contact

Marie MESSAGER au 06 04 12 21 39 / 02 98 62 81 44
Courriel : callot29@gmail.com

MARIE DELAFOSSE
Cabinet de psychologie

Psychologue clinicienne, psychomotricienne, relaxologue.
De la naissance à l'âge adulte.

Psychothérapies individuelles, soutien à la parentalité, accompagnements en couple, accompagnement de la grossesse, sensorimotricité et relaxation, soutien scolaire et professionnel, bilans, évaluations, coaching, travail en groupe, accompagnement en gérontologie.

Contact

Résidence Kermorgane - 34 rue Albert Louppe
Tél. 06 13 34 29 12
Courriel : delafosse.marie@orange.fr

HO'PENN BAR

L'Ho Penn Bar est situé au 34 rue pasteur, il est ouvert de 17h à 1h chaque jour ainsi que de 10h à 13h le jeudi.

Prenez un café, un verre de vin ou un cocktail au son de découvertes musicales. Le jeudi midi, dans le cadre du marché, vous pourrez venir déguster des huitres de Carantec. Connexion possible. Enfin, des soirées à thèmes sont proposées via notre site Internet et facebook : expositions, œnologie, concerts, etc…

LILA COUTURE

Atelier de retouches, ourlets, pose de fermetures. Façonnage et confection de vêtements.

Contact

Ouvert le lundi après-midi de 14h à 18h30, du mardi au samedi matin de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30.
Mme Lila TANGUY au 29 rue Pasteur
Tél. 07 70 69 89 86

Dans l'ancien Syndicat d'Initiatives, M. Serge PRINCE proposera des livres d'occasion du 15 juillet au 15 août.
Ouverture du mercredi après-midi au samedi de 14h30 à 18h30.

CARANTEC

Association Salon des Arts

G. MURSIC - « Le Sentier » - Photo : Jacques HELIES

Salon d'été

Peintures & Sculptures

14 juillet 2013 - 16 août 2013